5e Année, N° 91 - 1er Novembre 1929

Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE :

LE CARNET DU SAUVAGE : La crise ministérielle, ou la mégère à apprivoiser. — Complot regonflé et... dégonflé **(P. Monatte)**.

LE PREMIER AOUT EN FRANCE... VU DE MOSCOU

UNE UTOPIE

Les Etats-Unis d'Europe

par R. LOUZON

Hilferding au-dessous d'Herriot

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME. — Du beau travail pour le Gouvernement **(M. Chambelland)**. — En marge du Congrès de la C. G. T. U. — Pas encore pour cette fois. — Méthodes de Basiles **(Roger Hagnauer)**.

FAITS ET DOCUMENTS. — Les faits de la quinzaine. — La majorité de l'Enseignement précise sa position.

ENTRE NOUS. — Et les 1.500 ? — Notre situation financière.

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1er et le 15)

Rédaction et Adm. : 54, r. du Château-d'Eau Paris-Xe

Téléphone : Botzaris 21-32

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

ÉTUDES, ENQUÊTES MONOGRAPHIES, DOCUMENTS,

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte)

Les Notes Economiques (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme (Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous)

A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giauffret, A. Richard, etc.).

Lettres de l'Internationale (De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. Airelle, E. Allot, J. Aufrère, J. Baldacci, E. Berth, Marthe Bigot, M. Chambelland, J. Chevenol, F. Charbit, J. et J. Cornec, V. Delagarde, Max Emile, Finidori, H. Fulconis, A. Garnery, B. Giauffret, Max Eastman, Jean Glaive, V. Godonnèche, R. Hagnauer, G. Lacoste, F. Loriot, R. Louzon, A. Mahouy, L. Marset, J. Mesnil, P. Monatte, G. Nicolas, J. Péra, R. W. Postgate, A. Richard, A. Rosmer, R. Rouviane, C. Talès, A. Thévenon, G. Thomas, A. Villeval, etc., etc..

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 20 fr. **Un an..... 40 fr.**

EXTERIEUR

Six mois ..... 26 fr. **Un an..... 50 fr.**

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à M. Chambelland, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99).

PERMANENCE POUR LA REDACTION ET L'ADMINISTRATION :

Tous les après-midi, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C. G. T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C. G. T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice Chambelland, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

Conservez la collection de la "Révolution Prolétarienne"

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à toute militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927, 1928.

Les numéros d'une année : 40 francs.

Reliés « Selflior » : 48 fr. 50 (franco 50 fr. 50).

Reliez vous-mêmes "La Révolution Prolétarienne" "LE SELFLIOR"

Système perfectionné de reliure automatique est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 9 fr.

Franco ..... 11 fr.

Etranger ..... 14 fr.

Vous qui collectionnez la « R. P. », utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

LE CARNET DU SAUVAGE

La crise ministérielle ou la mégère à apprivoiser

Le cabinet Briand a été renversé le 22 octobre à la séance de rentrée des Chambres. Cette chute rappelle celle de Poincaré, à la fin de la session parlementaire. Malgré un discours de huit jours, le grand homme de cette Chambre n'avait péniblement obtenu que huit voix de majorité. Cette fois, c'est Briand qui est flanqué par terre pour avoir refusé de s'expliquer immédiatement sur sa politique extérieure et notamment sur l'évacuation de la Rhénanie. Pouvait-il s'expliquer, cet homme, sachant d'avance que ses explications devaient rendre public le désaccord qui existait au sein même de son ministère? Briand tombe, comme était tombé Poincaré, par la volonté ou par l'entêtement des nationalistes genre Marin et Maginot. En somme, Poincaré et Briand n'ont pu entraîner la majorité d'Union nationale de cette Chambre derrière leur politique extérieure de ratification des dettes, d'évacuation de la Rhénanie, de liquidation de la guerre.

Voilà l'héritage offert à Daladier, et qu'il avait accepté. Ce que la majorité de cette Chambre n'était pas arrivée à donner à ses chefs, elle le donnerait au président radical. A lui d'apprivoiser la mégère.

Daladier, qui avait torpillé certaine combinaison envisagée par Tardieu et Briand, une concentration républicaine sous forme d'un remaniement de l'ancien cabinet accueillant quelques éléments de gauche, a tenté d'en réaliser une semblable sous le nom d'Union des gauches. Semblable, à cette différence près que, sous l'égide de Tardieu, les radicaux auraient été mis en état de vasselage tandis que cette fois ils seraient à la tête. Mais dans cette Chambre faite pour Poincaré, élue sous son signe, et qui l'a désarçonné, puis a flanqué Briand par terre, un ministère dit d'Union des gauches avait-il des chances de naître et de durer ? On peut se le demander, comme on peut se demander si ce pas à gauche n'aurait pas été suivi immédiatement d'un pas à droite ramenant au pouvoir un cabinet Tardieu-Maginot.

Un cabinet Daladier n'a pu se former. Le refus de la participation socialiste en a ruiné la première esquisse. Le désir de Briand d'imposer Tardieu a détruit la seconde. Maintenant Clémentel va prendre la suite. A lui la charge d'ensorceler ou de bâtonner la mégère.

Cela nous promet un spectacle amusant. Mais quelque chose de plus sérieux doit retenir notre attention. La première phase de cette crise ministérielle a marqué l'importance du glissement, de l'enlisement du Parti socialiste. Nous disons et répétons ici depuis longtemps qu'un décalage des partis est en train de s'opérer, que le parti radical prend la succession de l'ancien parti opportuniste, que le parti socialiste prend celle du parti radical et que le parti communiste n'est autre chose que l'ancien parti guesdiste. Ces positions nouvelles ne s'occupent pas d'un coup ni en entier. Mais on y va, on y glisse, des morceaux de chacun de ces partis se cramponneront d'ailleurs à leur position ancienne et s'agglomèreront avec ce qui tombera vers eux. Il arrivera même que, dans la chute, certains éléments crèvent le plancher et passent à l'étage au-dessous, tombent du socialisme, non au radicalisme, mais à l'opportunisme.

Le parti socialiste sort de cette tempête coupé en deux, groupe parlementaire d'un côté, Parti de l'autre. Le groupe parlementaire et ses chefs sont impatients d'arriver au pouvoir. Le Parti, lui, ne peut se décider à lâcher ses traditions pour l'ombre du pouvoir. Le chef de la participation socialiste, Paul-Boncour, est apparu comme plus capable que le chef radical de trouver une majorité dans cette Chambre réactionnaire. « Boncour est très estimé à droite », a dit M. Jean Goy. Très estimé, parce qu'il a trouvé moyen d'être plus militariste que le général Buat, et parce que, aussi, bon élève de Briand, il a fait des promesses relativement aux congrégations religieuses. De quoi faire un bon ministre de la bourgeoisie, comme Millerand avant-hier et Briand hier. Et le faire non pas isolément mais en groupe important. Un député socialiste, Uhry, a prononcé une phrase savoureuse au Conseil national : « Paul-Boncour à la présidence, c'eût été un commencement de prise du pouvoir ». Evidemment, c'eût été le commencement de la prise du pouvoir, de la prise des socialistes par le pouvoir. Et c'eût été, ma foi, dans la logique de l'action du parti socialiste : ayant permis à l'un des siens, Bouisson, de rester à la présidence d'une Chambre réactionnaire, pourquoi ne permettrait-il pas à Boncour d'être président du Conseil et soutenu par une majorité dans cette même Chambre?

Cette situation illogique ne peut durer éternellement. Elle n'a duré d'ailleurs et ne pourra durer encore quelque temps qu'en raison de l'espérance d'un cabinet socialiste homogène dans la prochaine législature. Pour réaliser cette espérance, le parti socialiste a besoin de résultats électoraux massifs ; il ne peut les obtenir qu'en maintenant collées ensemble sa droite et sa gauche, aussi profondément séparées cependant que si elles formaient deux partis distincts. Mais l'avenir n'est que l'avenir, et la droite peut fort bien dire un jour qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. En ce cas, rupture prochaine du parti socialiste. Et le jour où le parti socialiste aura fait sa scission, je ne donne pas cher de l'unité du parti communiste. Cachin aura vite fait de se réfugier dans les bras de Paul Faure.

Ce jour-là, mes amis, l'histoire aura recréé des circonstances propices à la renaissance du syndicalisme.

Complot regonflé et ... dégonflé

Tardieu est bien, comme son nom l'indique, ainsi que l'a fait remarquer Félicien Challaye, le dieu des tares, la providence des tarés. Il en est la providence, le metteur en scène et l'exploiteur. Son premier complot communiste contre la sûreté intérieure de l'Etat

étant lamentablement dégonflé, il s'est ingénié à le regonfler au moyen d'une seconde inculpation de complot contre la sûreté extérieure de l'Etat. Il a voulu sans doute exploiter judiciairement les révélations sensationnelles d'un Laporte, dans son bouquin « Les Espions rouges », et celles du conseiller d'ambassade Bessedovsky. Regonflement pénible et précaire.

Laporte, qui a quitté les milieux communistes en 1922 ou 1923, n'a pu bâtir son deuxième bouquin que sur des rapports mis à sa disposition par la police. Ses propres souvenirs ne valaient pas cher ; les documents sur lesquels il a travaillé ensuite valent encore moins. Chacun est fixé — les ministres de l'Intérieur mieux que personne généralement — sur le crédit que mérite la littérature des mouchards ; elle n'a que de lointains rapports avec la vérité historique. Pour justifier leur existence, les policiers sont bien obligés d'imaginer de sombres machinations qu'ils ont ensuite le grand mérite de déjouer. Plus ils inventent de périls et plus ils passent pour avoir du flair. Plus ils sont censés avoir éloigné de dangers et plus reluisant apparaît leur rôle ; ils sont les sauveurs de la société capitaliste. L'intérêt de Tardieu coïncide admirablement avec l'intérêt des mouchards. Quel besoin d'un ministre de l'Intérieur à poigne s'il n'y a personne à empoigner ? Comment pourrait-il grimper à la présidence du Conseil si la bourgeoisie ne tremblait pas dans sa vieille peau de lapin? Aussi, soyez tranquilles, le lapin ou le lièvre capitaliste tremblera, et tremblera dur s'il le faut avant de retrouver, grâce à son grand protecteur, l'apaisement, l'optimisme et le sourire.

Quant aux juges d'instruction qui n'auront pour étayer leur acte d'accusation que les rapports de police mis en bouquin par un Laporte, qu'ils se débrouillent! Ils n'auront pas le sourire, eux ; ils feront la grimace. Ils la font évidemment, car s'ils avaient autre chose, s'ils avaient trouvé merveilles dans les papiers de Cassiot, il y a longtemps qu'ils l'auraient trompetté dans tous les journaux de France et de Navarre.

On me dira peut-être qu'ils ont mieux, qu'ils sont en train d'avoir un tas de matériaux précieux mis à leur disposition par Bessedovsky.

Précieux, c'est vite dit. Ces révélations, même assaisonnées à la sauce américaine du Matin, *ne forment pas un plat remarquable. Si l'intérêt journalistique n'en est pas transcendant, l'usage que peuvent en faire Tardieu et ses juges est plus nul encore. Les relations diplomatiques des Soviets ne seront peut-être pas facilitées désormais, mais les histoires racontées par cet ancien conseiller d'ambassade sont aussi incapables de regonfler le premier complot que de gonfler le second. Du jour où Staline a parlé de l'instauration du socialisme dans un seul pays, il a dit adieu, — provisoirement si l'on veut, mais d'un provisoire qui durera des dizaines d'années — au véritable socialisme qui ne peut être qu'international.*

Tout le tintamarre bolchevico-léniniste à l'usage des débris de partis communistes des autres pays n'a pas plus de valeur et de sincérité que n'en avaient pour Napoléon les idées de la Révolution française, promenées au bout de ses baïonnettes par toute l'Europe, mais proprement étranglées en France même.

Un Laporte, un Bessedovsky ne peuvent rendre à Tardieu le service de regonfler son complot ridicule, aussi ridicule au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur. Laporte est l'échantillon type de ce que les méthodes communistes ont fait des jeunes générations de militants. On leur a donné de grosses sommes d'argent à manier. Cet argent leur a brûlé les mains et la conscience. Le jour où ils quittent l'appareil du parti, ils sont incapables de retourner à l'atelier et de vivre d'une vie d'ouvrier. Ils sont une proie à la merci de qui voudra les acheter. Et Bessedovsky ? Ne serait-il pas, lui, l'échantillon type de cette bureaucratie aspirant après Thermidor, impatiente de se dépouiller des frusques révolutionnaires d'hier et de se carrer dans un régime d'Etat assez semblable aux autres Etats que nous connaissons ?

Loin de regonfler le complot monté par Tardieu, les Laporte et les Bessedovsky ne peuvent contribuer qu'à le dégonfler.

P. MONATTE.

Le Premier Août en France... ...vu de Moscou

Les événements du 1er Août en France sont hautement significatifs. Le P. C. F. a préparé et a réalisé de grandes grèves le 1er Août. Sous le rapport des grèves, c'est en France que le succès a été le plus considérable.

Il faut remarquer tout particulièrement, à l'honneur du parti français, qu'il a su provoquer des mouvements dans les grandes régions industrielles de province (mines de la Loire et bassin du Nord), et qu'à Paris la grève a touché les industries métallurgique et chimique.

La bourgeoisie et les social-démocrates français avaient essayé par tous les moyens de préserver les usines ayant une importance militaire de l'influence communiste. Les usines Citroën et Hotchkiss « étaient gardées » à l'intérieur comme à l'extérieur, selon toutes les règles de l'art policier « rationalisé » ; et cependant ces usines firent grève et manifestèrent.

A Troyes, les troupes régulières en garnison dans la ville se joignirent aux manifestants. Cela aussi est un énorme succès pour le P. C. F. : la fraternisation ouverte des soldats avec des manifestants descendus dans la rue pour défendre l'Union Soviétique sous les mots d'ordre de l'Internationale Communiste.

La police française arrêta, le Premier Août, plusieurs milliers de membres du parti français. Ces camarades passèrent la journée du 1er août en prison et, parmi eux, toute une série de membres du Bureau politique ou du C. C. Malgré cela, le parti conserva les centres directeurs et la direction des masses : les masses prolétariennes répondirent à l'appel du parti, comme en Allemagne, avec plus d'allant et de décision que le 1er Mai.

B. V.

L'Internationale Communiste (1er octobre).

UNE UTOPIE

Les Etats-Unis d'Europe

L'offensive est déclanchée. L'idée des Etats-Unis d'Europe, qui rôdait depuis la guerre, a cessé de n'être qu'un thème pour publicistes en mal de copie ou hommes d'Etat en disponibilité. Briand en a parlé à Genève, à la tribune de la Société des Nations, et en déjeuner particulier. Bien que l'accueil ne semble pas avoir été très chaud, bien que Stresemann lui-même, qui à la Haye avait cru politique de faire sa cour à Briand en célébrant le moment où les peuples voisins n'auraient plus de régimes différents pour leurs « échanges » et leurs « signes monétaires », n'ait plus guère vu, à Genève, dans les Etats-Unis d'Europe qu'un moyen d'unifier les timbres-poste, il est certain que cette idée ne sera pas enterrée de sitôt, si elle l'est aujourd'hui, elle renaîtra demain ; il est donc utile de regarder dès aujourd'hui ce que signifie cette idée, et si elle a des chances de cesser un jour d'être autre chose qu'une idée.

Mesure de guerre, et non mesure de paix

Et d'abord, il faut dissiper une équivoque.

Les Etats-Unis d'Europe ne rentrent ni dans la catégorie des mesures d'internationalisation économique que nous avons plusieurs fois dit être la caractéristique dominante du capitalisme moderne, ni dans celle des mesures d'internationalisation politique du genre de la Société des Nations ; c'en est tout le contraire. Qu'il s'agisse d'un trust ou de la Société des Nations, l'un et l'autre visent à être internationaux, c'est-à-dire universels. Ils s'adressent à tous, ils cherchent à englober toutes les nations *à quelque continent que celles-ci appartiennent*, qu'elles soient d'Asie ou d'Amérique aussi bien que d'Europe.

Avec les Etats-Unis d'Europe, c'est au contraire l'Europe *seule* qui s'unit, qui s'unit séparément des autres continents. Or, quand on s'unit séparément de certains autres, c'est qu'on s'unit contre ceux-là. En fait, et on ne s'en cache pas, le but qu'on se propose en créant les Etats-Unis d'Europe, c'est, comme le nom même l'indique, de créer une puissance capable de s'opposer aux Etats-Unis d'Amérique. Le mot de guerre n'est pas encore prononcé — on ne le prononce jamais qu'au lendemain des mobilisations — on ne parle encore que de « défense économique », mais, sur ce point, on est parfaitement net : s'il faut créer les Etats-Unis d'Europe, dit-on couramment, c'est afin d'offrir aux marchandises européennes, par la suppression des barrières douanières entre Etats européens, un vaste et unique marché intérieur comme l'est pour les marchandises américaines le marché des Etats-Unis, et, grâce à l'ampleur de ce marché, pouvoir produire dans des conditions permettant de triompher de la concurrence américaine. Comme le dit Herriot, qui pour une fois a compris quelque chose, les Etats-Unis d'Europe sont le moyen d'empêcher que « l'Europe devienne une colonie américaine » (1).

Les trois formes possibles pour les Etats-Unis d'Europe

Qu'est-ce qu'il faut entendre par « Etats-Unis d'Europe »?

Ou cette expression n'a pas de sens, ou elle signifie plus qu'une alliance; elle signifie la constitution d'un Etat fédéral, d'une Fédération des divers Etats européens. Une alliance, un traité, une convention, ce sont des accords temporaires pour un objet déterminé dans des conditions déterminées; une Fédération, c'est un organisme permanent ayant certaines attributions d'ordre général. Le lien fédéral peut s'étendre à un plus ou moins grand nombre de matières, les divers membres de la Fédération peuvent conserver leur indépendance dans un plus ou moins grand nombre de domaines, mais il n'y a Fédération que si, dans un domaine au moins, les membres de la Fédération forment un seul corps, une seule entité, soumise à une même direction. Des Fédérations d'Etats, il en existe déjà un certain nombre dans le monde; leur exemple nous montre en quelle matière on peut réaliser l'unité.

Il ne peut s'agir du domaine de la politique intérieure. L'histoire contemporaine montre que l'unité de la législation intérieure est ce qui vient en dernier lieu, c'est le point sur lequel l'unification est le plus difficile à obtenir ; lorsque la législation intérieure est devenue une, c'est que tout est devenu un; il n'y a plus alors de Fédération d'Etats, mais un Etat unique ; il n'y aurait plus d'Etats-Unis d'Europe, mais un Etat européen. Ce n'est pas dans l'unification des Constitutions, ou dans celle des systèmes d'impôts, d'enseignement, etc., qu'on peut chercher la réalisation des Etats-Unis ; il ne peut être question de soumettre l'Italie au même régime parlementaire que la France, ou d'appliquer à toute l'Europe la séparation des Eglises et de l'Etat.

Si donc la politique intérieure est hors de cause, il ne reste que le domaine de la politique extérieure. Et, de fait, c'est là la caractéristique de toutes les Fédérations d'Etats actuellement existantes : la Fédération laisse à chacun de ses membres une indépendance à peu près complète dans sa politique intérieure, mais, au point de vue extérieur, à l'égard de l'étranger, la Fédération forme un tout. C'est le cas, notamment, des trois plus grandes Fédérations d'Etats actuellement existantes : Etats-Unis d'Amérique, Reich allemand, et Empire britannique. Chacun des Etats qui constituent les Etats-Unis d'Amérique ou le Reich, ainsi que chacun des Dominions de l'Empire britannique, possède son propre Parlement et sa propre législation (sauf dans les domaines explicitement réservés au Parlement fédéral), mais ces Etats n'ont aucun pouvoir en matière de politique étrangère, celle-ci est exclusivement du ressort de l'organisme fédéral; Parlement fédéral et Président, aux Etats-Unis et en Allemagne, du ressort du Gouvernement et du Parlement de la Grande-Bretagne, dans l'Empire britannique (1).

(1) Déclaration de Herriot à la presse grecque, citée par le *Journal* (19 août 1929).

(1) A vrai dire, les Dominions britanniques cherchent, depuis la guerre, à acquérir leur indépendance en matière de politique extérieure : ils ont leurs propres représentants à la Société des Nations, et certains ont obtenu, tel le Canada aux Etats-Unis, d'avoir leurs propres ambassadeurs. Mais cela signifie précisément la dislocation de l'Empire britannique ; le jour où les Dominions auront acquis entièrement leur indépendance en politique étrangère, il n'y aura plus d'Empire britannique.

Cette unité de la politique étrangère s'accompagne généralement de l'unité dans l'outil essentiel de toute politique étrangère : l'armée. Tout en comportant parfois des variantes de détail, les armées des divers Etats de la Fédération sont soumises à un commandement unique et à un mode d'organisation unique. Armée unique dans l'Allemagne fédérale d'avant-guerre ou de maintenant, avec tout au plus des variantes dans l'uniforme, armée absolument une aux Etats-Unis, flotte unique dans l'Empire britannique malgré quelques navires que se sont payés, par gloriole, certains Dominions.

Pour qu'il y ait de véritables Etats-Unis d'Europe, dans le domaine de la politique, il faut donc qu'il y ait unité dans la politique étrangère de l'Europe, que les différents Etats européens aient une politique étrangère une, conduite par un organe commun de décision et d'exécution. Quand Briand prône une Fédération européenne *politique*, c'est cela qu'il veut dire : un lien permanent entre les différents Etats européens en ce qui concerne la politique étrangère.

Il n'est point cependant que le politique, il y a aussi l'économique. Ne pourrait-il se former une Fédération des Etats européens seulement dans le domaine économique? C'est ce que pensent ceux qui opposent aux Etats-Unis politiques de Briand, des Etats-Unis d'Europe *économiques*. Et, en effet, on peut concevoir que, sans qu'il y ait unité dans la politique étrangère proprement dite, l'unité soit réalisée dans certains domaines de l'économie.

Mais il importe de bien préciser. De même qu'en politique, il n'y aura, en économie, de véritables Etats-Unis que s'il y a une véritable unité entre les divers pays d'Europe dans un domaine au moins de l'économie; que si, dans l'ensemble de ce domaine, les différents Etats fédérés forment une seule unité économique, soumise d'une manière permanente et générale aux mêmes règles et à la même direction. S'il s'agit de réaliser seulement l'unification du système des poids et mesures, ou de choses analogues, entre les différents Etats, il est bien évident que ce n'est pas suffisant pour faire des Etats-Unis. Quand Stresemann indiquait comme exemple de ce qui pourrait constituer les Etats-Unis d'Europe, l'adoption d'un timbre-poste unique, c'était une galéjade. Les différents Etats européens, et aussi ceux hors d'Europe, sont liés depuis longtemps par des conventions qui règlent les conditions dans lesquelles se font les échanges postaux; le fait d'ajouter à ces conventions un article stipulant que les timbres des différents pays seront de la même couleur et porteront la même effigie, ce n'est pas cela qui fera de la convention postale une Fédération d'Etats! De même pour la monnaie, au sens matériel du mot. Que demain tous les Etats d'Europe décident qu'ils prendront désormais comme unité monétaire une pièce d'or d'un même poids, d'un même module, et portant la même gueule, ce n'est pas cela qui fera de l'Europe une Fédération, même économique. Pas plus qu'il n'y a Fédération économique entre les Etats ayant adopté le système métrique, ou qu'il n'y en avait entre la France, la Belgique, l'Italie, etc... du fait que celles-ci avaient autrefois adopté le franc comme unité monétaire. Ce sont là des mesures de « standardisation », non d'union. Elles ne créent pas plus des Etats-Unis que le fait pour des fabricants de vis d'adopter les mêmes pas de vis ne crée un cartel entre eux.

Cela n'empêche qu'il y a d'autres mesures dont la réalisation créerait de véritables Etats-Unis économiques. Dans l'état actuel des choses, on n'aperçoit guère que deux mesures de ce genre.

Une première serait la réalisation d'une union douanière entre Etats européens. Dans le domaine des échanges, l'Europe formerait alors une véritable unité; ce seraient bien des Etats-Unis.

L'exemple classique d'une telle union est celui de l'Allemagne avant 1870 : à cette époque, les différents Etats allemands avaient encore leur complète indépendance en politique, tant extérieure qu'intérieure, mais entre eux existait l'union douanière, le « Zollverein ». Pour aller de l'un de ces Etats à l'autre, aucune marchandise ne payait de droits de douane, et, d'autre part, quel que soit celui des Etats par lequel entrait un produit venant de l'étranger, le produit payait le même droit de douane. Actuellement, une union douanière analogue existe entre la Belgique et le Luxembourg.

Il est un second domaine dans lequel l'unité économique de l'Europe pourrait être réalisée : c'est celui de la monnaie, mais sous une autre forme que celle indiquée plus haut. Cette unité-là est plus délicate à analyser, car il n'y en a pas encore eu d'exemple, au moins dans le monde moderne (1). Il s'agirait, non d'avoir simplement une unité monétaire commune, mais de *mettre en commun* les ressources monétaires dont chaque Etat dispose, de constituer en somme un trésor européen commun.

Etant donné le système moderne des paiements, ce trésor commun serait, aujourd'hui, constitué par la mise en commun des ressources des banques d'émission des différents Etats, Banque de France, Banque d'Angleterre, Reichsbank, etc..., soit par la fusion de ces diverses banques en une seule banque d'émission européenne, soit simplement par la création d'un organe régulateur commun à ces diverses banques.

Rappelons brièvement quel est le rôle d'une banque d'émission, la Banque de France, par exemple. Un pays, la France, achète aux autres pays : elle doit leur payer ses achats; la France doit payer aussi aux autres pays d'autres sommes pour diverses autres raisons, par exemple comme intérêts des emprunts qu'elle y a contractés. Mais, pendant le même temps, les autres pays ont acheté à la France, eux aussi, des marchandises, ils lui doivent des intérêts, etc..., ils lui doivent donc une certaine somme. Si ces deux sommes, celle que doit la France et celle que lui doit l'étranger, sont égales, pas de difficultés; les Français doivent un milliard de francs aux autres pays, et les autres pays lui doivent un milliard de francs; ça se compense. On annule de part et d'autre les écritures correspondantes (ce qui se réalise pratiquement par tout un système de virements, de ventes de traites, etc.) et tout est dit. Mais s'il n'en est pas ainsi, si la France a à verser un milliard et demi de francs alors qu'elle n'a à recevoir pendant le même temps qu'un milliard, autrement dit si sa « balance des comptes » est « débitrice », il lui faudra payer effectivement le demi-milliard supplémentaire, et pour cela, le payer sous la seule forme sous laquelle tout le monde civilisé accepte aujourd'hui d'être payé, sous forme d'or; il lui faudra envoyer dans les autres pays une masse d'or correspondant à un demi-milliard de francs. Inversement, si la France a à recevoir de l'étranger plus qu'elle n'a à lui donner, si sa « balance des comptes » est « créditrice », elle aura à recevoir de l'or de l'étranger. Pour être à même ainsi à tout moment de verser de l'or à l'étranger, il faut disposer d'un trésor d'or. C'est l'un des rôles de l'or possédé par les banques d'émission : c'est le trésor avec lequel on règle, le cas échéant, le solde des sommes dues à l'étranger.

L'institution d'une seule banque d'émission pour

(1) En revanche, il y en a eu au moins un dans le monde antique : le trésor du temple de Delphes. Au temps des guerres médiques, il était le trésor commun des villes grecques.

l'Europe (ou d'un système équivalent), chargée de régler pour l'Europe entière le solde de ses comptes avec l'étranger, aurait donc pour résultat de créer pour l'Europe une balance des comptes unique. A l'heure actuelle, si l'Allemagne doit payer aux pays non-européens plus qu'elle n'a à recevoir d'eux, il faut qu'elle leur transfère de l'or, même si la France a à recevoir de ces pays plus qu'elle n'a à leur payer. Avec le trésor européen commun, cela ne se produirait plus : ce que l'Allemagne aurait à payer se compenserait par ce que la France aurait à recevoir.

Ainsi, tels sont les trois domaines dans lesquels on voit possible la constitution d'Etats-Unis d'Europe : la politique extérieure, le régime douanier, le régime monétaire.

L'importance du but...

Dans chacun de ces trois domaines, l'unité européenne serait d'une importance considérable; elle constituerait une arme de toute première qualité.

En ce qui concerne le premier, le domaine de la politique étrangère, il n'est guère besoin d'insister. Les Etats-Unis ont commencé leur conquête de l'Europe grâce essentiellement à la division de l'Europe, à cette formidable division de l'Europe en deux camps ennemis pendant la guerre. La division de l'Europe est si nécessaire aux Etats-Unis que ceux-ci ont bien pris soin de ne se lier d'une manière permanente à aucun pays européen; ils ont refusé de signer le traité de Versailles, ils ont refusé d'adhérer à la Société des Nations, ils entendent officiellement rester hors de l'Europe. N'ayant ni alliés ni aucun engagement en Europe, ils n'ont d'obligation envers quiconque, ils sont l'« arbitre », l'« arbitre indépendant »... qui se porte du côté où est son intérêt du moment. « Diviser pour régner », vieille règle de tous les impérialismes, que les Etats-Unis savent admirablement appliquer. Cette politique ne serait plus possible le jour où l'Europe aurait une politique étrangère unique.

Inutile de dire que l'unification militaire de l'Europe aurait non moins d'importance. Aujourd'hui, c'est avant tout la puissance industrielle d'un pays qui détermine sa puissance militaire. Aucun Etat européen pris isolément n'ayant une puissance industrielle comparable à celle des Etats-Unis, aucun Etat d'Europe n'est en mesure militairement de leur tenir tête; seule la puissance industrielle de l'Europe entière est d'un ordre de grandeur comparable à celle des Etats-Unis, seule l'Europe entière est donc militairement à même de leur résister.

En ce qui concerne l'unité douanière, ses protagonistes insistent principalement sur le fait que, disposant de tout le marché européen, on pourrait produire en plus grand, donc à meilleur marché.

Sauf pour quelques rares produits, cela ne semble point exact. La concentration industrielle, la concentration de la production en des usines de plus en plus grandes, n'entraîne une production à meilleur marché, une diminution du travail nécessaire à la production, que tant que la concentration n'est pas poussée au delà d'une certaine limite. Si la concentration de la production est, en effet, la source d'économies d'un certain ordre (économie de force motrice, par exemple), elle est en même temps la source de dépenses supplémentaires d'un autre ordre (nécessité de nouveaux organismes de coordination et de surveillance, par exemple) ; plus on pousse la concentration et plus les économies réalisées croissent lentement, tandis que les augmentations de dépenses croissent de plus en plus vite, si bien qu'il arrive un moment où l'augmentation de dépenses est plus grande que l'économie; à ce moment, la concentration a atteint le point où elle cesse d'être techniquement utile (1), où elle devient nuisible.

Or il semble bien que, sauf peut-être pour quelques produits spéciaux ou de faible consommation, le marché qui est dès maintenant celui des grandes usines européennes, en vertu d'une part des besoins de leur marché intérieur, et d'autre part des débouchés qu'elles trouvent à l'étranger avec les droits de douane actuels, est suffisant pour que ces usines aient pu largement atteindre le degré de concentration au delà duquel une plus grande concentration devient techniquement nuisible. Les usines américaines sont, certes, beaucoup plus considérables que nos usines européennes, mais elles ont dépassé la limite; telle est notamment l'opinion de la grande Commission d'enquête sur l'état de l'industrie américaine qui avait été constituée sous la présidence d'Hoover : le rapport de cette Commission déclare que la concentration industrielle, au point où elle a été poussée aux Etats-Unis, ne permet pas des prix de revient plus bas que ceux des maisons d'importance moyenne.

En revanche, si l'unité douanière ne peut donner d'avantages techniques à l'industrie européenne, elle lui donnerait des avantages d'un autre ordre. Les grands trusts américains ne produisent pas à meilleur marché que les maisons moyennes, dit la commission américaine; cela n'empêche qu'ils ont fait disparaître celles-ci ou les ont réduites en servitude. Pourquoi? Parce que la concentration, même lorsqu'elle ne procure plus des avantages techniques, confère une puissance plus grande pour la guerre économique. La grandeur des ressources permet d'écraser les rivaux; on vendra à perte par exemple, jusqu'à ce que le concurrent, plus faible, soit écrasé. L'unité douanière européenne comportera des avantages de même nature : elle permettra de mieux soutenir la guerre économique avec l'Amérique.

Qu'on se rappelle, en effet, un cas typique récent, celui du caoutchouc. Le caoutchouc est une matière première détenue par les puissances européennes seules. Or, l'Angleterre avait imaginé de se rattrapper de tout l'argent qu'elle devait verser aux Etats-Unis pour le paiement de ses dettes de guerre, en leur vendant très cher ce caoutchouc dont ils sont les plus gros consommateurs, et dont elle est, par ses possessions de Malaisie, le plus gros producteur. Pour cela, elle avait institué le fameux plan Stevenson qui, en réglementant la quantité de caoutchouc autorisée à sortir de Malaisie en fonction du prix atteint, amenait artificiellement la raréfaction du caoutchouc dès que son prix n'atteignait pas des hauteurs suffisantes. Après des alternatives de succès et d'échecs, le plan Stevenson dut finalement être abandonné, parce qu'il y a un second grand producteur européen du caoutchouc, la Hollande, par ses possessions d'Indonésie, qui, elle, vendait autant de caoutchouc qu'elle pouvait en produire, sans se préoccuper du plan Stevenson. S'il y avait eu unité douanière européenne, ce qui implique naturellement unité de règles non seulement à l'entrée mais à la sortie, unité de règles non seulement pour les Etats européens proprement dits mais pour leurs colonies, le prix du caoutchouc se serait maintenu sans difficultés aux hauteurs où le plan Stevenson l'avait à un moment amené, et les Etats-Unis auraient, de ce fait, remboursé au capitalisme européen les sommes que celui-ci leur verse pour ses dettes de guerre.

Dans la lutte pour les débouchés, il en serait de même. Les Etats européens qui ont chez eux une industrie susceptible d'être concurrencée par l'étran-

(1) Pour une analyse plus détaillée de ceci, je me permets de renvoyer au chapitre sur le machinisme de mon *Economie capitaliste*.

ger, protègent cette industrie par des droits de douane, mais ceux chez qui n'existe pas cette industrie, n'établissent pas de tels droits, si bien que l'Amérique peut leur fournir les produits de cette industrie aussi bien que les autres Etats européens. Au contraire, avec l'unité douanière européenne, dès qu'une industrie existerait en un point quelconque d'Europe, toute l'Europe serait garantie par un droit de douane contre la concurrence américaine. En particulier, toutes les parties de l'Europe où l'industrie est peu développée, comme l'Espagne, les Balkans, l'Italie même, qui, dans l'état actuel des choses, s'offrent aux produits manufacturés d'Amérique exactement dans les mêmes conditions qu'à ceux d'Europe, se trouveraient désormais être une chasse réservée à l'industrie européenne.

Même dans les pays extra-européens, les débouchés seraient facilités. Quand il s'agirait de conclure un traité de commerce avec un pays de l'Amérique du Sud ou d'Extrême-Orient, une Europe unie disposerait en effet de moyens de pression beaucoup plus puissants que ceux d'un Etat européen isolé pour obtenir des conditions favorables. La menace de la fermeture de tout le marché européen à l'un des produits d'exportation fondamentaux de l'un de ces pays serait une menace à laquelle il serait difficile de résister, les Etats-Unis, avec leur population bien moindre et leur grosse production de matières premières, n'étant généralement pas susceptibles d'offrir à ces produits un marché aussi considérable que l'Europe.

Des trois mesures que nous avons envisagées, celle qui, si elle n'est peut-être pas la plus importante, serait en tous cas la plus urgente, est la dernière : le trésor commun.

Quand un pays doit plus à l'étranger qu'il n'a à en recevoir, il règle la différence, avons-nous dit, par un envoi d'or. Mais ces envois d'or ne peuvent dépasser certaines limites. L'or qui est dans les coffres de la banque d'émission sert non seulement pour les paiements à l'étranger, il sert aussi à garantir la valeur des billets de banque émis par la banque d'émission comme monnaie intérieure. Si la réserve d'or diminue, ou bien la banque maintient en circulation la même quantité de billets, mais alors leur garantie diminue, et si celle-ci tombe au-dessous d'un certain niveau, si elle devient si faible que la possibilité de remboursement en or des billets devienne aléatoire, le billet de la Banque perd de sa valeur, il descend au-dessous de la valeur de l'or qu'il prétend représenter, c'est la baisse de la monnaie, et nous savons maintenant tous par expérience ce que cela signifie, — ou bien la Banque réduit le montant de ses billets dans la mesure où son encaisse d'or est elle-même réduite, mais la quantité de billets risque alors de devenir insuffisante pour satisfaire aux besoins de paiements que présente le marché intérieur. D'ailleurs, même si on ne se préoccupait pas de ces deux inconvénients et qu'on continue à payer en or l'étranger, il arriverait un moment où l'encaisse-or serait réduite à zéro, et où donc il faudrait bien cesser de payer. Le règlement du solde débiteur de la balance des comptes d'un pays par des paiements en or, n'est donc possible que dans d'assez étroites limites, qu'à la condition que la balance des comptes ne soit débitrice que pour des sommes assez faibles et surtout d'une manière momentanée. Ce n'est en somme qu'un volant régulateur.

Néanmoins, lorsqu'un pays a sa réserve d'or sur le point d'être abaissée au-dessous de la limite convenable, il lui est encore possible de continuer à acheter à l'étranger plus qu'il ne lui vend (ou plus exactement d'avoir à lui payer plus qu'il n'a à en recevoir). Deux moyens en effet lui restent : le premier, c'est d'emprunter à l'étranger une somme égale à ce qu'il doit lui verser. Mais ce procédé trouve, lui aussi, rapidement sa limite. Il ne fait en effet qu'accroître le déficit de la balance des comptes du pays considéré ; celui-ci doit, les années suivantes, payer les intérêts de la somme empruntée, ce qui augmente exactement d'autant le solde débiteur de sa balance des comptes.

Si bien que si la situation ne s'améliore pas, s'il ne se produit pas pour des raisons quelconques une augmentation de ce que le pays a à toucher ou une diminution de ce qu'il a à payer, il ne reste pour régler le solde de la balance des comptes qu'un troisième et dernier moyen : vendre à l'étranger les moyens de production du pays, son capital terres, usines, etc...

C'est, comme l'on sait, le cours suivi par l'Allemagne durant ces dernières années : son or a d'abord fondu, puis elle a dû emprunter, et maintenant la propriété de ses principales entreprises est en train de passer sous le contrôle américain.

Il est certain que c'est sur la généralisation de ce procédé, sur l'achat des éléments fondamentaux de l'économie des divers pays européens que l'Amérique compte surtout pour effectuer le plus économiquement possible, sans trop de heurts, « pacifiquement », sa conquête de l'Europe. D'une évaluation établie récemment par le ministère du Commerce des Etats-Unis, il ressort que le solde créditeur de la balance des comptes des Etats-Unis a atteint, en 1928, 730 millions de dollars, soit près de 20 milliards de francs. La statistique n'indique pas la décomposition de cette balance des comptes par rapport aux différents continents, mais l'Europe étant le gros co-échangiste de l'Amérique, le solde créditeur des Etats-Unis à l'égard de l'Europe seule ne doit pas différer beaucoup du solde global. Protégé par des droits de douane, que, précisément pour cette raison, les Etats-Unis ne songent qu'à augmenter, accru chaque année de l'intérêt des sommes placées l'année précédente à l'étranger, le solde créditeur de l'Amérique envers l'Europe n'a aucune raison de diminuer. C'est donc à raison de quelque 20 milliards de francs au moins par an, que l'Amérique peut acheter l'Europe.

L'établissement d'un trésor européen commun par la constitution d'une banque d'émission commune, pourrait retarder considérablement cette mainmise de l'Amérique sur les biens de l'Europe.

Le crédit que possède la balance des comptes de l'Amérique sur l'Europe n'est pas, en effet, uniformément réparti entre les divers pays européens. A l'égard de certains de ceux-ci, le solde créditeur américain peut être nul ou négatif, et, même s'il est positif, il peut se trouver compensé par le solde créditeur que possède le pays considéré à l'égard d'autres pays que l'Amérique; en revanche, d'autres pays européens auront à faire face à un solde débiteur considérable à l'égard de l'Amérique et des autres pays. Dès lors ces derniers pays, en l'état actuel des choses, doivent, pour régler leurs dettes envers l'Amérique, lui vendre leur capital, alors qu'ils auraient pu ne pas le faire si, grâce au trésor commun, les autres pays européens, ceux qui n'ont pas de solde débiteur envers l'Amérique, étaient venus à leur secours. Précisons par un exemple.

Supposons, pour la simplicité de l'exposé, qu'une certaine année le solde créditeur des Etats-Unis sur l'Europe soit de 15 milliards, et qu'il soit concentré sur l'Allemagne seule, c'est-à-dire que l'Allemagne doive 15 milliards aux Etats-Unis, tandis que les autres Etats européens ont, chacun, leur balance des comptes avec les Etats-Unis exactement équilibrée ;

nous supposons également que l'Allemagne doive, en plus des 15 milliards aux Etats-Unis, 5 milliards aux puissances européennes, et rien aux autres pays.

Si l'Allemagne n'a plus d'or à verser et ne peut plus emprunter, il lui faudra donc vendre à l'étranger pour 20 milliards, au total, de son capital. Il y a des chances pour qu'elle les vende en totalité à son plus gros créancier, les Etats-Unis. En échange des biens qui leur seront ainsi cédés, les Etats-Unis annuleront leur créance de 15 milliards sur l'Allemagne, et en outre ils verseront à celle-ci 5 milliards d'or, qu'ils pourront prélever sur le solde actif qu'ils peuvent avoir à l'égard des autres continents (Asie, Amérique du Sud, etc...), or avec lequel l'Allemagne paiera à l'Europe les 5 milliards qu'elle lui doit. L'Amérique sera ainsi devenue propriétaire de 20 milliards de biens allemands.

Supposons maintenant qu'il y ait une réserve d'or commune à toute l'Europe. Les 5 millliards que l'Allemagne avait à payer aux autres pays européens se trouvent d'abord mis hors de cause. Leur règlement n'a pas à se faire en or, et il ne nécessite aucune diminution du stock d'or européen, pas plus que lorsqu'un département français achète aux autres départements plus qu'il ne leur vend, cela ne se règle en or, ni n'amène aucune diminution du stock d'or de la Banque de France. Quant aux 15 milliards restants, si les autres pays européens, tout en n'ayant pas de solde créditeur sur les Etats-Unis, ont un solde créditeur sur les autres continents, un solde créditeur de 15 milliards par exemple, les 15 milliards d'or qu'ils recevront de ces continents seront versés aux Etats-Unis en paiement des 15 milliards que doit l'Allemagne, et l'encaisse d'or européenne ne s'en trouvera pas diminuée. Tout le domaine allemand, tout le domaine européen auront donc pu ainsi être conservés ; rien n'en aura été cédé à l'Amérique.

La situation que nous avons supposé être celle de l'Allemagne, peut être demain celle d'un autre pays européen, alors que l'Allemagne au contraire redeviendrait dans la situation que nous avons supposé être celle des autres puissances. Au lieu que tous les Etats tombent successivement dans la main de l'Amérique, tous les Etats pourraient donc au contraire, grâce au trésor commun, être sauvés successivement. Il suffirait pour cela que la balance générale des comptes de l'Europe, sa balance à l'égard du monde, ne soit pas débitrice. Si elle était débitrice, le trésor commun permettrait, en tous cas, de réduire au montant du solde débiteur de cette balance générale des comptes, solde certainement inférieur à celui de la balance des comptes de l'Europe à l'égard des seuls Etats-Unis, l'emprise des Etats-Unis sur l'Europe, en même temps qu'il permettrait d'empêcher le remploi en Europe par les Etats-Unis de leur solde créditeur sur les autres continents.

...et l'impossibilité de l'atteindre.

Mais tout cela est-il possible ? Unité de la politique extérieure, unité douanière, unité monétaire, y en a-t-il au moins l'une des trois qui soit réalisable?

Unité de la politique extérieure? Une représentation unique de l'Europe à l'étranger? Qui peut croire cela possible ?

Voyez-vous Mussolini acceptant de pratiquer une politique étrangère décidée par d'autres que par lui, décidée par un ensemble d'Etats dont la grande majorité est constituée par des Etats à forme parlementaire ? Voyez-vous l'Italie devant faire la politique de la Yougoslavie si les vues de celle-ci prédominent au sein de l'organisme chargé de diriger la politique extérieure de l'Europe ? Voyez-vous la Pologne accepter de n'avoir pas d'autre politique que celle de l'Allemagne, ou la Hongrie d'autre politique que celle de la Tchécoslovaquie ? Et concevez-vous enfin la fière Angleterre, habituée à régenter le monde, acceptant de se laisser dicter sa politique étrangère par le continent ? Poser ces questions, c'est les résoudre. Il suffit de poser le problème en termes concrets pour que la réponse surgisse d'elle-même.

Il pourra y avoir, comme il y a toujours eu, des ententes entre certaines puissances sur la politique à suivre dans des cas particuliers. Mais il y a un monde entre se mettre d'accord sur un point déterminé et s'engager par avance à se soumettre, dans tous les cas, à une décision collective. Dans la première situation, on ne s'engage qu'à une chose précise et après l'avoir acceptée, c'est-à-dire après avoir jugé que cette chose vous est, tous comptes faits, avantageuse ; dans la seconde situation, au contraire, on s'engage dans le noir, on devra faire tout ce qui aura été décidé, même contre votre volonté, quelque désavantageux que ça vous soit. Dans le premier cas on n'abandonne rien de son indépendance ; dans le second, on perd sa souveraineté. Or, ce n'est cependant que dans le second cas, que s'il y a abandon par les différents Etats européens, au profit de la collectivité Europe, de leur souveraineté dans le domaine de la politique extérieure, qu'il y aura Etats-Unis d'Europe.

Au siècle dernier, et même au début de ce siècle, il y eut, à plusieurs reprises, ce qu'on a appelé le « concert européen », c'est-à-dire l'accord de toutes les grandes puissances européennes à l'égard de certaines questions importantes de politique étrangère. Bien qu'il ne se soit jamais agi là que d'accords momentanés sur des sujets particuliers — rien donc de comparable à des Etats-Unis — certains pourraient peut-être voir néanmoins dans la renaissance de ce « concert européen », dans sa généralisation, un équivalent possible des Etats-Unis d'Europe. Mais ce « concert européen » lui-même n'est, en l'espèce, pas possible. Il y a, en effet, une différence profonde entre les questions sur lesquelles autrefois le « concert européen » put se former et celles en face desquelles il se trouverait aujourd'hui. *Le « concert européen », l'unité de l'Europe, n'a jamais pu se réaliser qu'à l'égard des nations faibles,* à l'égard des nations qui se présentaient comme des proies pour l'Europe. Le « concert européen » a eu lieu à l'égard de l'ancienne Turquie ; il y eut concert européen contre la Chine lorsqu'une armée « européenne » unique, soumise au commandement unique d'un maréchal allemand, exécutait l'expédition des Boxers ; il y eut concert européen à la conférence d'Algésiras sur la manière de dépecer le Maroc ; mais la Turquie des sultans, la Chine de 1900, le Maroc, ce ne sont pas les Etats-Unis. Entre s'entendre pour le partage du faible et s'entendre pour lutter contre le fort, il n'y a rien de commun. *Un fort est toujours un allié possible.* Chacun entendra toujours se réserver la possibilité de se mettre du côté du fort, afin de pouvoir obtenir par lui satisfaction dans ses intérêts particuliers. Y a-t-il une seule puissance européenne qui accepterait de rejeter la possibilité de tout appui éventuel des Etats-Unis dans le règlement de ses litiges avec les autres puissances européennes ?

Le « concert européen » pourra peut-être encore se former, mais seulement pour des questions analogues à celles pour lesquelles il a existé dans le passé, non pour la question vitale qui se pose aujourd'hui à l'Europe: sa politique envers l'Amérique.

Créer l'unité douanière ? Voyons-en un peu les conséquences.

D'abord, et ce ne serait peut-être que le moindre mal, cela signifie la mort d'un grand nombre d'industries dans chaque pays. Il n'y a, à l'heure actuelle, pas un seul pays d'Europe, même l'Angleterre, où il n'y ait plus ou moins de branches d'industrie qui ne peuvent résister à la concurrence des autres pays européens que grâce aux droits de douane. Et très souvent ces industries sont celles dont l'Etat intéressé voudrait le moins se voir priver, parce que ce sont celles qui lui seraient le plus utile en temps de guerre. C'est ainsi, pour prendre un seul exemple, qu'en l'absence de droits de douane la protégeant de l'Allemagne, toute l'industrie chimique organique européenne, celle d'Angleterre comme celle de France, serait amenée à disparaître. Rappelons-nous d'ailleurs l'énergie avec laquelle l'industrie française a réclamé un relèvement des droits de douane en rapport avec la dévalorisation du franc ; ce relèvement qu'elle réclamait, elle ne le réclamait pas à cause de la concurrence américaine, sensible encore seulement pour quelques articles très particuliers, mais à cause de la concurrence des autres pays européens. Supprimez les droits de douane à l'intérieur de l'Europe : les trois quarts des industriels français, pour ne parler que de ceux-ci, considéreraient que c'est un arrêt de mort pour eux ; quel est le gouvernement qui, dans ces conditions, oserait le proposer ? (1)

Il est d'autres conséquences, encore plus graves. C'est tout l'équilibre économique de certains pays, toute leur contexture sociale qui serait transformée en très peu de temps. Unité douanière ? entendu. Mais quels droits mettra-t-on à l'entrée de l'Europe sur les produits agricoles ? Prendra-t-on le système anglais : pas de droits de douane sur les denrées alimentaires essentielles, de façon à ce que les ouvriers puissent être nourris à bon marché, qu'on puisse donc produire à bon marché et lutter ainsi contre la concurrence étrangère sur les marchés d'exportation (devenus les marchés des autres continents) ? Alors c'est la ruine de l'économie paysanne dans les trois quarts de l'Europe, en France notamment; ce sont les champs de l'Europe réduits à l'état de prairies pour chasse au renard, comme en Angleterre. Prendra-t-on le système français : protéger, par de hauts tarifs, blé, viande, etc... ? Mais alors, quel bouleversement dans l'industrie anglaise, et certaines autres, dont la nourriture à l'aide de denrées exotiques à bon marché conditionne plus ou moins l'existence.

Enfin, l'unité douanière de l'Europe, c'est, à un autre point de vue, la consolidation de l'Europe dans l'état où elle se trouve actuellement, c'est-à-dire : le maintien obligatoire dans leur état arriéré des pays européens encore peu industrialisés. Il ne faut pas oublier en effet que si les pays de la moitié septentrionale de l'Europe sont parvenus à une situation économique à peu près comparable, il n'en est pas de même de ceux de la moitié méridionale, dont le développement industriel est beaucoup moins avancé. L'Espagne, l'Italie (sauf l'Italie du Nord), la Hongrie, les Balkans n'ont que fort peu d'industrie. Leurs possibilités d'industrialisation sont d'ailleurs assez minces, car il leur manque la base d'une production en masse à bon marché : la proximité de grands gisements de charbon comme ceux qui, de la Silésie au pays de Galles, font la richesse du Nord-Europe. Mais c'est précisément parce que leurs possibilités d'industrialisation sont minimes que ces Etats veulent les utiliser à fond ; c'est précisément parce qu'elles ne permettent pas une production à bon marché qu'elles ont besoin d'être protégées par de hauts droits de douane contre les privilégiés du Nord. Pour tous les pays de l'Europe méridionale, la suppression des droits de douane avec le Nord de l'Europe signifierait non seulement perdre tout espoir de s'industrialiser davantage, mais même la disparition du peu d'industrie qu'ils sont arrivés à créer et à faire vivre à coups de tarifs ultra-protecteurs. La protestation qu'ils viennent de faire entendre contre la proposition française d'une trève douanière formulée à la dernière assemblée générale de la Société des Nations suffit à montrer qu'ils ne se laisseront pas suicider par persuasion.

Quant à la Banque commune, si elle peut, le cas échéant, mettre l'Europe à l'abri de l'emprise américaine, elle ne met point un pays européen à l'abri de l'emprise d'un autre pays européen. Dans l'exemple que nous avons pris, le fait que le solde débiteur de l'Allemagne envers l'Europe et l'Amérique se réglera sans transfert d'or européen, ne signifie pas une annulation de ce solde ; les 5 milliards que les capitalistes allemands devaient aux capitalistes européens, ils les devront toujours, et les 15 milliards que la Banque européenne aura transférés d'Asie ou d'Amérique du Sud aux Etats-Unis pour régler la dette de l'Allemagne, auront été portés en compte à celle-ci. Et le jour où cette dette de l'Allemagne à l'égard des autres puissances européennes sera devenue trop lourde, il lui faudra céder de son actif aux autres pays européens, comme il lui aurait fallu en céder à l'Amérique sans la Banque européenne commune.

Or, en l'état actuel des choses, un pays trouvera-t-il avantage à céder son actif à un autre pays européen plutôt qu'aux Etats-Unis ? Il est certain que non. Dans un pays où une unité nationale entière est réalisée depuis longtemps, on ne s'émeut pas outre mesure si l'endettement d'une province fait que son actif passe entre les mains d'originaires d'autres provinces ; si des Gascons, même en grand nombre, se trouvent devoir vendre leurs terres à des Provençaux, on ne considérera pas cela comme un phénomène différent de celui d'une vente de terres de Gascon à Gascon, mais cela n'est que parce que la collectivité provinciale a complètement disparu au point de vue juridique, et qu'elle tend à disparaître dans les mœurs. Mais l'Europe n'est pas dans cet état. S'il est possible de parler d'Etats-Unis d'Europe, il n'est point possible de parler d'une nation européenne. Il n'existe à l'heure actuelle aucun indice d'un état d'esprit tendant à faire se considérer tous les habitants des divers Etats européens comme liés entre eux plus intimement qu'avec les autres hommes blancs des autres continents ; l'Allemand ou l'Anglais considèrent le Français comme leur étant aussi étranger que l'Américain, et ils ne trouveraient aucun intérêt à ce que leur actif passe entre les mains d'un Français plutôt qu'entre celles d'un Américain. Tout au contraire, ils préféreront généralement de beaucoup la seconde solution ; l'Américain a en effet l'avantage d'être plus loin ; il n'est pas le voisin, il n'est pas le concurrent direct, et, pour cela, il est beaucoup moins dangereux. C'est ainsi que la métallurgie allemande a sans aucun doute préféré tomber sous le contrôle américain que sous celui du Comité des Forges.

(1) C'est l'Allemagne sans doute qui, de tous les pays européens, verrait le plus petit nombre de ses industries disparaître du fait de l'unité douanière; en outre, la plupart de ses industries, notamment ses grandes industries de base, prendraient un nouveau développement. C'est pourquoi quand on parle des Etats-Unis d'Europe, tous les Allemands mettent immédiatement en avant la question douanière; au contraire, les Français, par la voix de Briand, répondent : mais non, unité politique d'abord.

Une banque d'émission unique apparaît donc bien plutôt comme la conséquence de l'établissement d'une Europe absolument une, non comme sa préface.

Néanmoins, c'est peut-être dans ce domaine qu'il est le plus facile de tenter quelque chose, parce que l'obstacle n'apparaît qu'après. Aussi les Etats-Unis sont-ils en train d'essayer d'empêcher par avance toute tentative dans ce sens. Avant même qu'il ait encore été question officiellement d'Etats-Unis d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique prirent soin de proposer la constitution d'une banque internationale d'émission : ce fut le premier travail du Comité Young (1). La Banque internationale des paiements proposée par ce Comité est, en effet, l'exact opposé d'une banque d'émission européenne. C'est une banque *internationale*, où les Etats-Unis seront présents (2), et dont en fait ils seront les dirigeants grâce à leur puissance financière générale et parce qu'ils seront, en dernière analyse, à peu près les seuls créanciers dans l'opération qui, au moins au début, doit être l'opération principale de la Banque, celle du règlement des réparations. Or, cette banque internationale une fois constituée, on ne voit pas trop comment il serait possible de former à côté une banque d'émission purement européenne. Dans la seule direction où les Etats-Unis d'Europe auraient pu tenter de se constituer, les voies vont donc sur ce point se trouver coupées.

Comme il y a deux mille ans

L'origine de toutes ces impossibilités, il faut la rechercher dans le fait que lorsque des organismes ont revêtu certaines formes quand ils étaient à leur apogée, il ne leur est plus possible de se débarrasser de ces formes au temps de leur vieillesse. Lorsque le vêtement qui l'entoure, le cadre dans lequel il se meut, devient trop petit pour un organisme qui est en pleine croissance, celui-ci fait craquer le vêtement, fait sauter les cadres, et s'en crée de plus appropriés ; mais un organisme en décroissance, en régression, ne peut plus faire sauter les cadres du temps de sa maturité, même si de nouveaux cadres lui permettaient de se mieux défendre contre les forces jeunes qui l'assaillent. On « meurt dans sa vieille peau ».

Le capitalisme européen a connu sa maturité au siècle dernier ; il est parvenu à son apogée sous la forme d'une Europe divisée en Etats indépendants et souverains. Tout en se rendant compte qu'il ne peut essayer de se défendre contre la force nouvelle qui a pris naissance au-delà de l'Atlantique qu'en prenant une nouvelle forme, qu'en devenant une Fédération européenne, il demeure prisonnier de son passé, il reste le prisonnier de l'époque de sa grandeur ; il ne peut se débarrasser de la tradition d'une France souveraine, d'une Angleterre souveraine, d'une Allemagne souveraine.

Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur la similitude existant entre les positions réciproques de l'Europe et de l'Amérique d'aujourd'hui, avec celles de la Grèce et de la Rome antique.

La Grèce avait réalisé son admirable développement, connu son apogée, sous la forme de la Cité, de Cités indépendantes et souveraines. Le siècle de Périclès avait connu une Athènes, une Sparte, une Thèbes ; il n'avait point connu de Grèce. On savait bien que l'on avait avec les habitants des cités voisines une certaine communauté de race, en tous cas de civilisation, qui vous distinguait des « Barbares », de même que chaque Européen se sent tout de même plus proche des autres Européens que des peuples « non civilisés », mais c'était tout; le Grec de la Cité voisine n'en était pas moins un « étranger », autant que l'est un Allemand pour un Français, ou vice-versa.

Or, lorsque l'extension de la civilisation hellénique, surtout après les conquêtes d'Alexandre, eut affaibli la situation de la Grèce en faisant participer une grande partie du monde à sa technique et à sa civilisation (de même que les conquêtes européennes ont porté la technique industrielle moderne dans le monde entier), et qu'une nouvelle nation, Rome, issue de la civilisation grecque mais mieux armée que la Grèce pour commander à ce monde élargi, surgit (de même qu'aujourd'hui surgit l'Amérique issue de la civilisation européenne mais mieux armée que l'Europe pour commander à une économie mondiale), la Grèce tenta elle aussi de se fédérer. Les villes grecques virent bien, que pour se défendre contre Rome, il leur fallait s'unir, il leur fallait créer les Etats-Unis de Grèce. Un siècle durant, elles le tentèrent... et n'y parvinrent point. Jamais, durant les cent années que dura l'agonie de la Grèce, celle-ci ne parvint à opposer à Rome une Grèce unique. Rome put ainsi conquérir la créatrice de la civilisation antique presque sans combats, si ce n'est par des combats entre les villes grecques elles-mêmes.

Il est une autre raison, qui n'est d'ailleurs qu'un aspect particulier de la cause générale, pour laquelle l'Europe ne saurait s'unir.

Lorsqu'un pays est en période de développement, les antagonismes que son régime social fait naître, trouvent assez facilement à se résoudre. Une société capitaliste développe, certes, la lutte de classes au fur et à mesure qu'elle se développe elle-même, mais, tant qu'elle est hautement progressive, son développement même lui fournit les moyens sinon de résoudre la lutte de classes, au moins de l'assoupir. Le capitalisme, en progressant, rend de plus en plus fort le prolétariat, mais son développement lui permet d'accorder des satisfactions, et surtout de faire espérer de plus grandes satisfactions encore dans l'avenir, au prolétariat. Il n'en est plus de même ensuite. Lorsque dans un pays la société est devenue étale, que le tourbillon du progrès technique et du développement économique n'entraîne plus toutes les classes dans l'illusion d'un avenir meilleur pour tous, que les « illusions du progrès » ne sont plus possibles, la lutte de classes prend toute son acuité.

Dans sa thèse sur *Polybe ou la fin de la Grèce antique*, Fustel de Coulanges a montré, en un raccourci saisissant, comment c'étaient la lutte de classes, les luttes entre pauvres et riches qui avaient empêché la Grèce de s'unir et avaient ainsi amené la perte de son indépendance.

Dans cette Grèce de la fin du IIIe siècle avant J.-C., il n'y a plus que la richesse qui compte, « la richesse seule établissait des classes dans la cité », richesse qui se concentrait de plus en plus, « à Sparte il ne fallut que 7 générations pour que le nombre des propriétaires fut réduit de 9.000 à 100 ». Aussi ce qui met aux prises entre elles les différentes cités grecques, ce n'est en réalité que la question de classes : les guerres nationales deviennent des guerres de classes, les cités où les pauvres dominent se liguant contre celles soumises à la domination des riches. Car « s'il y a presque autant d'Etats que de villes, il n'y a pourtant que deux partis, que deux

(1) Voir la R. F. du 15 avril 1929.

(2) Il ne faut pas tenir compte de ce que, par ordre gouvernemental, les banques américaines d'émission n'acceptent pas de participer à la constitution de la banque internationale. C'est la tactique américaine d'être *officiellement* absent partout. Mais les *Federal Reserve Banks* peuvent ne pas être là; quand Morgan, que ce soit par lui-même ou par ses Young ou ses Lamont, est là, l'Amérique est là.

intérêts, que deux affections dans les cœurs... La distinction des Etats et des cités disparaissait, il n'y a plus qu'une démocratie et une aristocratie ».

Cette description ne pourrait-elle s'appliquer mot pour mot à l'Europe d'aujourd'hui ? Quand nous avons parlé des Etats-Unis d'Europe, nous n'avons à aucun moment parlé de la Russie, car il est bien évident que dans ces Etats-Unis, tant par la volonté de l'Europe capitaliste que par celle de l'U.R.S.S., il n'y aurait point de place pour celle-ci. Cependant la Russie appartient à l'Europe. Pour des raisons de lutte de classes, nos futurs Etats-Unis d'Europe se trouvent donc déjà amputés d'une partie considérable de l'Europe. Mais ce qui ne se produit encore aujourd'hui que pour la Russie, se généralisera. La force prolétarienne ne croîtra pas à la même allure dans tous les pays. Il est donc à prévoir que la classe ouvrière sera au pouvoir dans certains pays, ou tout au moins y exercera une influence prédominante, alors que dans d'autres le capitalisme, rendu d'autant plus enragé que s'accroîtront les progrès du prolétariat, régnera par la terreur; quelle union sera possible entre eux ? Dès maintenant, y a-t-il possibilité d'Etats-Unis entre l'Angleterre travailliste et l'Italie fasciste ? En dehors de toute autre raison, il n'y a dès maintenant pas d'Etats-Unis d'Europe possibles, parce que s'il y a encore en Europe des Etats, il n'y a plus que « deux partis », « deux intérêts », « deux affections dans les cœurs », il n'y a plus que bourgeoisie et prolétariat.

Les seuls Etats-Unis d'Europe non utopiques

Mais si, dans l'histoire comme partout, les mêmes causes produisent les mêmes effets, l'histoire ne se répète pourtant pas, parce qu'aux causes communes à deux époques s'ajoutent des causes particulières à chacune d'elles.

Si la Grèce n'a pu s'unir, c'est parce que la lutte de classes n'y a pas abouti, qu'une Révolution sociale n'est pas venu régénérer la Grèce.

La lutte de classes en Grèce n'était qu'une lutte entre pauvres et riches ; aujourd'hui les pauvres ne sont pas seulement les pauvres, ce sont les prolétaires de la grande industrie, c'est la classe de ceux entre les mains desquels est tout le fonctionnement de toute la technique moderne, les maîtres — maîtres qui trop souvent s'ignorent — de la production, les créateurs de toute richesse. Dès lors leur avenir est tout différent de celui des paysans ou artisans pauvres de la Grèce antique. Ils feront, eux, aboutir la lutte de classes.

Or la Révolution sociale, ce n'est pas seulement la fin de la lutte de classes, c'est une Renaissance, c'est la destruction de toutes les anciennes valeurs, de toutes les anciennes formes, de toutes les traditions ; c'est une société nouvelle qui a à créer elle-même ses propres formes, ne se souvenant d'un passé haï que pour le contredire. Par la Révolution sociale, l'Europe acquerra une nouvelle jeunesse ; par la Révolution sociale seule elle pourra donc être à même de se constituer de nouveaux cadres qui lui permettront de s'opposer à l'Amérique, si celle-ci reste capitaliste.

Il y eut un moment dans l'histoire, où une Europe, des Etats-Unis d'Europe, semblèrent sur le point de se constituer. Ce fut lorsque la Révolution française ayant, en partie au moins, créé un monde nouveau, les guerres de la République et de l'Empire portèrent aux quatre coins de l'Europe les germes de cette société nouvelle. Les temps cependant n'étaient pas révolus ; par bien des points la Révolution française ne fut qu'une anticipation. Il n'en reste pas moins que ce n'est qu'à une époque révolutionnaire, dans l'enthousiasme d'une Révolution et grâce à cet enthousiasme, que la silhouette d'une Europe unie, pour la première fois apparut. Ce n'est que dans l'enthousiasme d'une nouvelle Révolution, plus mûrie et plus profonde, qu'elle pourra se réaliser.

Les Etats-Unis d'Europe naîtront de la victoire de la Révolution prolétarienne en Europe, — ou ne seront pas.

R. LOUZON.

Hilferding au-dessous d'Herriot

Hilferding, ministre des Finances du Reich, social-démocrate, auteur du *Capitalisme financier*, s'apprête à livrer le monopole des allumettes en Allemagne au représentant le plus typique du capitalisme financier.

L'Information nous apprend « qu'une convention est intervenue entre le gouvernement allemand et le groupe Kreuger And Toll. » Cette convention prévoit, selon l'*Information*, que le groupe Kreuger and Toll « consentira au gouvernement du Reich un prêt de 125 millions de dollars » sous la forme d'un emprunt 6 %. En échange « le droit exclusif de vendre des allumettes en Allemagne est transféré à une Compagnie particulière jouissant d'un monopole pendant une période d'un minimum de trente-deux ans, et d'un maximum de cinquante ans, suivant la durée du remboursement de l'emprunt. »

La dite convention sera soumise à la ratification du Reichstag.

Ainsi la social-démocratie allemande s'apprête à réaliser en Allemagne le mauvais coup que Poincaré a raté en France. Rappelons en effet que dans les derniers temps de la Chambre du Cartel, Poincaré présenta un projet de loi vendant le monopole des allumettes à la Swenska, mais Poincaré, président du Conseil, avait dû déposer ce projet en son nom seul, et non au nom du Gouvernement, les ministres radicaux ayant refusé de l'approuver ; finalement le projet fut repoussé par la Chambre, les ministres radicaux députés, Herriot en tête, ayant voté contre.

Que Poincaré, dont toute la vie s'est passée au service du capitalisme financier, ait été le serviteur de la Swenska, rien de plus naturel, mais qu'Hilferding, qui a le premier dénoncé la puissance des monopoles mondiaux, s'apprête à mettre aux mains du plus cynique d'entre eux cette arme de tout premier ordre que serait le monopole légal des allumettes en Allemagne, qu'il s'apprête à réaliser ce contre quoi les petits-bourgeois de France eux-mêmes se sont cabrés, voilà qui dépasse l'imagination.

Ce qui accroît la gravité de l'acte d'Hilferding, c'est que la seule force qui puisse s'opposer au trust suédois des allumettes, est l'U. R. S. S. Celle-ci a eu, jusqu'à présent, en ce qui concerne les allumettes, une politique digne, la seule acceptable de la part d'un Etat socialiste, ou en marche vers le socialisme : elle ne s'est livrée à aucune entente avec la Swenska ; à l'encontre de ce qu'elle a fait pour le pétrole, elle n'a point pactisé avec l'impérialisme.

Or c'est en Allemagne surtout que l'U. R. S. S. a la possibilité de concurrencer la Swenska, c'est en Allemagne surtout que la lutte entre les deux grands producteurs d'allumettes s'est poursuivie durant tous ces derniers temps. En concédant à la Swenska le monopole légal de la fabrication et de la vente des allumettes en Allemagne, Hilferding supprime ainsi à l'U. R. S. S. son principal débouché, il étrangle le seul concurrent possible de la Swenska, ne lui laissant plus que la ressource de s'entendre avec elle. Le coup serait double : l'U. R. S. S. — qui a déjà de fortes tendances à aller dans cette voie — serait définitivement jetée dans les bras de l'impérialisme capitaliste ; et, d'autre part, un objet de première nécessité et de consommation universelle, serait soumis dans le monde entier à la domination exclusive d'une unique puissance financière.

Quel ministre bourgeois pourrait réussir coup plus merveilleux ?

R. L.

LA

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Du beau travail... ...pour le Gouvernement

Voilà l'attaque déclenchée contre la Fédération Autonome des Fonctionnaires et contre ses militants. Quel est donc leur crime? Que leur reprochent donc les rédacteurs de l'*Humanité* et les dirigeants de la C.G.T.U.?

C'est simple. Dans un article du *Fonctionnaire syndicaliste*, nos camarades ont fait connaître qu'ils étaient soucieux de maintenir l'autonomie syndicale vis-à-vis de tous les partis politiques, qu'ils restaient fidèles à la Charte d'Amiens. Dans la période présente, c'est évidemment un odieux forfait.

Les dirigeants communistes mènent l'attaque contre les militants de la Fédération Autonome des Fonctionnaires avec les moyens dont ils se servent contre nous : injures et calomnies. Piquemal et ses amis sont des réformistes. Pire, ce sont des « dégonfleurs »; leur attitude actuelle ne serait que la monnaie d'échange de la réintégration du secrétaire général du Syndicat des Contributions Indirectes. J'ai entendu cela à la Commission exécutive de la C.G.T.U., de la bouche de Dadot. Auparavant, je l'avais lu dans l'organe de la Fédération confédérée des Fonctionnaires. Les dirigeants communistes n'ont rien découvert : ils se bornent à reprendre à leur compte les petites perfidies de Laurent.

Piquemal et ses amis sont assez grands garçons pour faire justice eux-mêmes des saletés que l'on déverse aujourd'hui sur eux. Ils le feront certainement au cours du Congrès extraordinaire que la Fédération Autonome a convoqué pour le 11 courant. Mais il est un autre aspect de la lutte entreprise contre eux, qu'il faut de suite faire connaître aux militants de la C.G.T.U.

La Fédération Autonome des Fonctionnaires collaborait sur la base de la revendication des 10.800 avec les organisations unitaires des Services Publics dans un Cartel des Services Publics, et les sections départementales de ses syndicats avaient formé, avec les syndicats unitaires des Services Publics, des Cartels départementaux. Il existait même, dans certains départements, des « Cartels élargis », des Cartels comprenant des organisations confédérées. Dans le premier cas, il y avait front unique partiel; dans le second cas, il y avait front unique général sur la base des revendications communes aux fonctionnaires et aux travailleurs des Services Publics.

Nous aurions souhaité que des « Cartels élargis » se fassent partout. Mais, déjà, la C.G.T. Lafayette avait prescrit à ses organisations de services publics de ne constituer des Cartels qu'entre confédérés et, en tout cas, uniquement sur la seule base du programme confédéré. Et voici que la C.G.T. Unitaire prend la même attitude et qu'à son tour elle prescrit à ses organisations de services publics de ne constituer des Cartels qu'entre unitaires, et, en tout cas, sur la seule base du programme unitaire.

Qu'est-ce que cela veut dire dans la pratique?

Cela veut dire qu'il faut briser les « Cartels élargis », comme celui des Alpes-Maritimes ou celui de la Moselle, cela veut dire aussi qu'il faut briser les Cartels formés entre organisations unitaires et organisations de la Fédération Autonome des Fonctionnaires. Cela veut dire qu'il faut détruire les quelques morceaux d'unité qui s'étaient réalisés entre les exploités des services publics.

Et c'est une C.G.T. qui ose encore se parer du qualificatif d'unitaire qui préside à un tel sabotage de l'unité, à un tel attentat contre l'intérêt ouvrier!

La passion de tendance aveugle irrémédiablement les dirigeants communistes de la C.G.T.U. Ils ne voient ni l'intérêt ouvrier, ni même l'intérêt, ne disons plus de leur parti mais de leur secte. La Fédération Autonome des Fonctionnaires reste fidèle à son programme de toujours, elle refuse dignement de marcher dans l'aventure du 1er Août, qui n'avait qu'un rapport très lointain avec les 10.800; alors, il faut la condamner sans rémission, il faut salir ses militants, il faut rompre tout contact avec elle, il faut briser le front unique. Ainsi les dirigeants communistes sabotent la défense des intérêts ouvriers — c'est ce qu'il y a de plus grave dans l'affaire —, et ils sabotent aussi leur propre influence, ils se démolissent eux-mêmes, — si nous pratiquions la politique du pire, nous dirions qu'en cela ils travaillent pour nous.

Mais nous ne pratiquons pas la politique du pire. Tout coup porté aux intérêts ouvriers et à l'unité ouvrière, nous le ressentons douloureusement. Toute scission dans l'organisation syndicale nous apparaît comme un crime. Tout acte qui risque d'affaiblir encore plus notre C.G.T.U. — déjà, hélas! bien malade — nous semble un attentat.

C'est pourquoi nous dénonçons le sabotage de l'unité des exploités des services publics, sabotage entrepris et mené par les dirigeants des organisations « unitaires » des services publics, sous la responsabilité de la direction de la C.G.T.U. C'est pourquoi nous demandons aux organisations unitaires des services publics soucieuses des intérêts de leurs adhérents, de maintenir partout où c'est encore possible le contact avec les organisations de la Fédération Autonome des Fonctionnaires pour la lutte revendicative.

Briser les Cartels des Services Publics, briser l'unité des exploités des Services Publics, c'est travailler pour le gouvernement.

M. CHAMBELLAND.

En marge du Congrès de la C. G. T. U.

Jusqu'à ce jour la presse était admise dans les Congrès confédéraux. Le mouvement syndical ne craignait pas la grande lumière. Au contraire !

*Cette fois, même le rédacteur de l'*Information Sociale *a été obligé de faire demi-tour.*

Pourtant, Monatte a pu suivre le Congrès comme rédacteur de la Révolution Prolétarienne?

Pas sans peine, puisqu'une carte lui fut refusée le premier jour. Si elle lui fut accordée le lendemain, c'est qu'entre temps un rédacteur du Libertaire *avait été admis.*

C'est aussi que la direction confédérale avait calculé le « profit politique » qu'elle pouvait tirer de l'admission du « confédéré » Monatte au banc de la presse. De là la motion d'ordre déposée par Nilès, faisant constater combien ce fait illustrait la démocratie syndicale régnant dans ce congrès.

*Mais, dans ces conditions, il y avait plus de démocratie au congrès de la C. G. T. à Japy, puisque les rédacteurs de l'*Humanité *purent le sui-*

vre sans la moindre motion d'ordre d'un Nilès confédéré.

⁂

Battu au congrès de l'Alimentation, malgré le racolage des mandats organisé par l'appareil du Parti communiste et celui de la C.G.T.U., Simonin crie maintenant au truquage du Congrès.

Il aurait bien dû crier plus tôt, en particulier quand la minorité, par la voix de Deveaux au Congrès confédéral, réclama la publication du répertoire confédéral des syndicats, répertoire qui était de règle jadis à la veille des Congrès et qui permettait seul une vérification loyale des mandats, répertoire toujours prescrit par les statuts de la C.G.T.U.

C'est Simonin, au contraire, qui fit repousser cette publication. Il devrait être le dernier à gémir.

⁂

Rappelons un autre exploit de Simonin, l'ignominieux article qu'il écrivit dans la Vie Ouvrière, *au retour d'une tournée en Algérie, contre le camarade Schiavo, le secrétaire de l'Union locale autonome d'Alger.*

Schiavo, accusé par lui d'être un agent de la Préfecture, un vendu, lui répondit vertement. Les événements, depuis, se sont ingéniés à renforcer cette réponse. Les amis de Simonin à Alger et les ennemis de Schiavo ont été démasqués depuis : Joubert, le délégué du Parti communiste, accusé d'être un mouchard; Cazala, le secrétaire du parti à Alger, vidé pour avoir touché lors des élections législatives de l'argent des réactionnaires.

⁂

*Rambaud a révélé au Congrès confédéral que le Parti communiste avait déjà possédé en Algérie deux mouchards, Crémieux et Ferrand, qui furent appelés à Paris et installés à l'*Humanité *par Semard. C'est eux précisément qui remplacèrent notre équipe de la « Vie Sociale » à l'*Humanité.

C'est ainsi que la fameuse « élite dirigeante » comprend les garanties à donner au mouvement. Les garanties qu'elle prend ne valent pas mieux que celles qu'elle donne. Et ce n'est pas vrai que pour l'Algérie.

⁂

En 1918, *au Congrès de Paris, quand se produisit l'union sacrée entre Merrheim, Dumoulin et Jouhaux, « nous n'étions que quelques centaines à conserver notre point de vue minoritaire ».*

Milu, qui écrit cela dans la Tribune des Cheminots, *veut-il reprendre le compte rendu de ce Congrès. Il y verra que Midol, comme Monmousseau d'ailleurs, vota avec Merrheim, Dumoulin et Jouhaux.*

Midol n'était donc pas des quelques centaines qui conservaient leur point de vue minoritaire. Aussi, Milu, qui le connaît bien, devrait-il être un peu plus réservé.

⁂

Pour ramener le mandat des mineurs de la Loire en faveur du rapport d'activité, et pas mal d'autres en même temps, le bureau confédéral a fait une adjonction à sa résolution.

Mais une fois le vote acquis, Arnaud et ses camarades ont vu, tout au long du Congrès, ce que valait cette adjonction.

Rentrés à Saint-Etienne, ils l'ont vu encore mieux. Le jeune Brouillard, aspirant au secrétariat des Mineurs de la Loire, leur a montré comment on arrache le « chiendent », comment on traite les « cousins à Servel », comment on « purge » le Parti, comment on balaie les « scories ».

Pas encore pour cette fois

On a remarqué que le Congrès de Reims avait mis une insistance particulière à renouveler, en cette période de crise ministérielle, l'adhésion du Parti radical au bateau-programme de la C.G.T.

On a également remarqué que Jouhaux fut appelé par Daladier lors des consultations du président du Parti radical en vue de former le cabinet.

Daladier a-t-il proposé à Jouhaux le portefeuille du Travail ? C'est probable, mais le vote du Conseil national S.F.I.O., puis la manœuvre de Scapin-Briand ont flanqué par terre la combinaison Daladier.

Ce n'est pas encore cette fois que Jouhaux sera ministre.

Il est vraiment tragique de constater qu'un fonctionnaire syndical, après avoir travaillé plus d'un an aux Etats-Unis, n'a absolument rien vu de la dictature effroyable qui pèse sur les masses ouvrières de ce pays.

A. PHILIP,

« Réponse à Dubreuil »
(« *Monde* », 22 *août* 1929).

Méthodes de Basiles

Rendant compte des travaux du Congrès du Syndicat national des Instituteurs, j'ai parlé avec sympathie d'une proposition de front unique, défendue par Robert, de la Drôme. Seulement, j'ai fait observer que combattue à l'intérieur du Congrès, elle était sabotée à l'extérieur par les manœuvres des scissionnistes de l'Internationale de l'Enseignement. Il paraît qu'on ne peut égratigner ceux-ci sans blesser Robert. Il se venge en écrivant dans le bulletin de la Section de la Drôme du S. N. que j'ai voté contre sa proposition — et le voilà qui me traite de farceur sans courage !

On pense avec quelle joie, les hystériques de l'orthodoxie — qui ne peuvent me pardonner ma lutte contre leur sabotage de l'action syndicale et qui, à travers ma personne, visent la R. P. et la Ligue Syndicaliste — vont s'emparer de cette information.

Hélas ! Conseillons-leur de ne pas s'emballer.

1° J'ai voté au Congrès « ostensiblement » (*sic*) la proposition Robert. J'ai manifesté tout aussi « ostensiblement » mon accord avec nos amis de la Loire et de la Haute-Loire, et si je n'ai pu voter avec eux le fameux ordre du jour de la Loire, c'est que mon secrétaire de section, malgré mes protestations, a disposé de tous les mandats de la Section.

2° Je suis l'auteur de toutes les propositions de front unique présentées et défendues depuis octobre 1928, au sein de la Section de la Seine du S. N.

Une précision encore. Dans la Seine, au dernier renouvellement du Conseil syndical, nous avons présenté une liste et un programme. Robert et ses amis font de même dans la Drôme, et j'ai été fort heureux de constater que ces gens sérieux ont pas mal emprunté aux farceurs que nous sommes.

Mais il y avait dans notre programme une précision que l'on ne retrouve pas dans celui de Robert. Nous nous sommes affirmés « *pour l'indépendance complète du syndicalisme à l'égard de tous les partis politiques et de tous les gouvernements quels qu'ils soient* ». Une telle formule gênait Robert. On comprend mieux ainsi ce qui l'oblige à nous tomber dessus.

Il souhaite que la minorité de gauche du S. N. grandisse ! C'est notre vœu le plus cher. Mais elle ne se fortifiera numériquement et moralement qu'en se distinguant nettement de ceux qui sympathisent assez avec les communistes officiels pour leur emprunter leurs méthodes de Basiles sectaires et bornés. — ROGER HAGNAUER.

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

JEUDI 10 OCTOBRE. — Arrestation de deux délégués internationaux au Congrès des Jeunesses Communistes.

VENDREDI 11. — Mise en liberté de Vaillant-Couturier.

SAMEDI 12. — Arrestation de Racamond.

DIMANCHE 13. — *Australie.* — Grande victoire travailliste aux élections.

MARDI 15. — Une explosion aux usines Talbot, à Suresnes, tue quatre ouvriers.

MERCREDI 16. — La Fédération Unitaire des Ports et Docks vote le principe d'une grève générale des ports par solidarité avec les dockers de Nantes.

Italie. — Le tribunal spécial de Pola condamne à mort Wladimir Cortan.

JEUDI 17. — *Italie.* — Wladimir Cortan est fusillé.

VENDREDI 18. — Inculpations nouvelles dans le « complot », élargi en complot contre la sûreté extérieure de l'Etat.

— 50 tués et 21 blessés dans un combat aux confins algéro-marocains.

— 26 conseillers municipaux communistes de Clichy sont exclus du Parti.

Hollande. — A Maestricht, un gréviste est tué par la police.

DIMANCE 20. — André Marty en ballottage dans le 13e. — François-Marsal est battu aux élections sénatoriales.

— Au Congrès des cheminots du Réseau-Etat, à Nantes, les majoritaires de la C. G. T. U. sont battus par 17.000 voix contre 6.000.

LUNDI 21. — Le délégué ouvrier des T. C. R. P. du dépôt Championnet est déféré devant le Conseil de discipline à la suite d'une manifestation en faveur des révoqués.

Etats-Unis. — Les inculpés de Gastonia sont condamnés à des peines de prison.

MARDI 22. — Rentrée des Chambres : le cabinet Briand est renversé.

JEUDI 24. — L'inculpation de complot contre Henri Barbusse est abandonnée.

— Daladier, réélu à Reims président du Parti radical, est convoqué à l'Elysée pour dénouer la crise ministérielle.

Belgique. — Attentat à Bruxelles contre le prince Umberto d'Italie.

La majorité de l'Enseignement précise sa position

L'Emancipation, bulletin officiel de la Fédération Unitaire de l'Enseignement, a publié, dans son numéro du 13 octobre, un document important, signé de plus de soixante militants à la tête desquels se sont placés les camarades Aulas, Bouët, Dommanget et Rollo, le premier secrétaire fédéral en exercice, les trois autres anciens secrétaires fédéraux. Dans ce document, les militants de la majorité de la Fédération Unitaire de l'Enseignement précisent leur position après les assises fédérales et confédérales. Nous tenons à reproduire leur texte en entier ; nous le commenterons ultérieurement :

Le Congrès fédéral de Besançon (5, 6 et 7 août) et le Congrès confédéral unitaire de Paris (15-21 septembre) marquent, le premier une cassure dans la majorité fédérale avec tentative de changement d'orientation, le second une cassure dans la majorité confédérale avec changement d'orientation. Ces deux Congrès constituent, à n'en pas douter, un tournant grave et pour le mouvement ouvrier révolutionnaire en général et pour notre propre mouvement syndical.

Nous manquerions à l'honnêteté la plus élémentaire, à notre devoir de classe, à nos sentiments révolutionnaires et aussi à la confiance que la grosse majorité des camarades de la Fédération ont constamment placée en nous si nous ne fixions pas — d'une façon très nette et très franche — la position que nous avons prise et comptons prendre désormais.

Cette tâche de clarification s'impose d'autant plus qu'en général les camarades ont été surpris et quelque peu désemparés par la soudaineté des récents événements et qu'ils n'ont eu comme information — à part le compte rendu du Congrès fédéral paru tardivement dans l' « Ecole Emancipée » — que les comptes rendus tendancieux et parfois fantaisistes de l' « Humanité », ce que nous jugeons d'autant plus regrettable que nous sommes attachés à ce journal, seul quotidien révolutionnaire de France.

Les attaques contre notre Fédération

Ces comptes rendus, d'une partialité avouée et qui visaient à monter en épingle les néo-partisans de la majorité confédérale comme à dénaturer tout ce que pouvaient dire leurs adversaires, ont été accompagnés d'une campagne qui tendait à représenter la Fédération de l'Enseignement comme une organisation réformiste.

Cette campagne, menée par Monmousseau, secrétaire confédéral, et par Cogniot, du secrétariat de l'I. T. E., tendait également à discréditer les leaders de la majorité fédérale représentés comme des éléments « trop vieux », « fatigués », « sceptiques », « passifs », « conciliateurs », « opportunistes », etc..., etc..., enfin toutes les épithètes aimables et neuves dont certains camarades se gargarisent.

Monmousseau, dans la « Vie Ouvrière », tenta de démontrer que « le groupe dirigeant de la Fédération » était d'accord pratiquement avec la Ligue syndicaliste (minorité Cornec, Thomas, Chambelland), qu'il s'orientait « vers l'abandon de la lutte de classes », qu'il avait peur des masses, que sa tendance était « l'expression du réformisme honteux ». Cogniot, dans le même organe, avec insistance, représenta le petit groupe dont il est le chef comme étant le seul élément révolutionnaire et combatif de la section française de l'I. T. E. ravalée de ce fait au niveau de la section du S. P. I. (Syndicat National). Et Laforge, dans les « Cahiers du Bolchevisme », alla jusqu'à nous comparer à ceux qui ont quitté la Fédération pour devenir « d'excellents collaborateurs de Glay », spécifiant que cette comparaison n'était « pas trop forte » et ajoutant : « Quand on met le nombre, le fétichisme de l'organisation au-dessus des principes, on aboutit à toutes les compromissions, à tous les reniements ».

C'est surtout la position prise par la majorité fédérale à propos des incidents de Quimper, du Manuel d'histoire et de l'orientation, c'est aussi l'attitude de la majorité fédérale par rapport à des problèmes comme la tenue de l' « Ecole Emancipée » et la structure fédérale qui ont motivé cette levée de boucliers. Il faut donc nous expliquer sur ces divers points et nos camarades jugeront si l'on cesse d'être révolutionnaire après 10, 15, 20 ou 25 ans d'une lutte sans compromission ni reniement, parce qu'on s'efforce d'être juste, parce qu'on ne se laisse pas griser par les déclamations démagogiques, parce qu'on blâme les maladresses et les calomnies d'où qu'elles viennent, parce qu'on a le souci angoissant de l'avenir des organisations prolétariennes.

Les événements de Quimper

Le Congrès de Besançon a consacré trois séances sur huit à l'examen approfondi de ces événements. Il a entendu les représentants des différents organismes ayant participé à la grève. Il a procédé à une analyse minutieuse et à une sérieuse critique du mouvement. Il est arrivé à cette conclusion qu'on pouvait reprocher à nos camarades du Finistère d'avoir localisé le mouvement, de n'avoir pas consenti soit par incompréhension, soit par phobie du communisme, à le lier à l'action générale de la classe ouvrière, de n'avoir pas assez cherché, à la faveur du mouvement, à faire l'éducation syndicale des normaliens en lutte en élevant leurs fins, en élargissant leur horizon, bref de n'avoir pas tiré le maximum de rendement ni même suffisamment dégagé la leçon des faits. Mais on ne pouvait nier qu'ils avaient fait preuve d'activité et de courage en aidant pécuniairement et moralement ces jeunes camarades. On pouvait affirmer que peu de syndicats de la Fédération auraient été capables de faire mieux dans des circonstances analogues et l'examen des incidents qui ont marqué la fin du mouvement ne permettait pas, en tout état de cause, de traiter Cornec et ses amis de « briseurs de

grève » et encore moins « d'agents de la bourgeoisie ».

Fallait-il, comme le demandaient Charlot et Cogniot, appuyés par des jeunes et semble-t-il la C. E. de la C. G. T. U. — renseignée d'une façon unilatérale — accabler le syndicat du Finistère sous le poids d'une autocritique devenue, par la grâce du sectarisme, l'instrument tranchant d'une tendance ? Fallait-il laisser sans une ferme désapprobation des attaques injurieuses qui constituaient de la part de militants responsables l'introduction de mœurs nouvelles dans notre Fédération ? Fallait-il encourager la propension qu'ont certains militants à mécaniser les mouvements, à les rattacher à tout prix à des perspectives posées algébriquement, à leur donner des mots d'ordre artificiels qui les font parfois crouler ? Le Congrès s'y est refusé et il a eu raison.

La motion adoptée — que n'ont approuvée ni la minorité de la Ligue syndicaliste, ni les militants des organisations qui se sont heurtées au syndicat du Finistère lors de ces événements — spécifie en outre qu'à l'avenir, quand de tels mouvements surgiront, les organismes responsables, Syndicat et Fédération de l'Enseignement, en assureront seuls la direction, en liaison naturellement avec les groupes d'études. Il est clair, en effet, que des mouvements bi ou tricéphales sont toujours voués à l'échec, ce n'est pas aux partisans de la Direction unique renforcée que nous l'apprendrons.

Et maintenant, en quoi, nous le demandons, la pratique d'une large autocritique, puis le vote d'une motion tirant les leçons révolutionnaires qui s'en dégagent sont-ils une manifestation de réformisme ? Qu'ont donc fait les dirigeants du Syndicat de la Seine, qui se posent en redresseurs de torts et en censeurs impitoyables — eux qui sont au cœur du mouvement ouvrier le plus puissant de ce pays — pour lier le mouvement de protestation contre la Préparation militaire — indéniable celui-là — de l'Ecole Normale Supérieure, ne fût-ce que par un meeting, à la lutte du prolétariat de la capitale contre la guerre ?

Manuel d'histoire

Sur cette question, les chefs de la néo-minorité fédérale ne semblaient guère disposés à croiser le fer au Congrès.

Est-ce que le manuel a été édité par les Jeunesses Communistes ou par la Fédération ? Est-ce que le manuel, en gestation pour ainsi dire dans l' « Ecole Emancipée » au temps où il n'existait même pas de J. C., conçu fédéralement en 1924, a été composé, rédigé, édité, lancé dans ses grandes lignes suivant les directives tracées par les Congrès de la Fédération ou pour les congrès des J. C. ?

Tout est là. Dire qu'il n'est pas communiste, c'est énoncer un truisme. Comment le serait-il, puisqu'il n'a jamais visé à l'être ? Et est-ce une raison pour le boycotter alors qu'on ne manque pas de recommander à l'occasion la lecture de romans et ouvrages bourgeois capables d'aider la classe ouvrière dans son travail d'éducation et d'affranchissement idéologique ?

Incontestablement notre manuel affirme la notion de classe, il restitue au travail la place à laquelle il a droit, il élimine dans une large mesure le poison chauvin, il habitue les petits prolétaires à rechercher dans le soubassement économique l'explication des faits politiques, il ne fausse point le sens ni ne dénigre les glorieux lutteurs des grands drames comme la Révolution française et la Commune. Pour l'instant cela nous suffit.

Sans doute cela ne saurait satisfaire théoriquement les camarades du P. C. et nous le comprenons fort bien, mais pratiquement tant qu'ils n'auront pas un manuel meilleur et utilisable à nous présenter, la logique nous oblige à dire qu'ils se sont engagés dans une mauvaise voie.

C'est en se basant sur quatre phrases qu'on a tenté d'exécuter le manuel. La majorité fédérale a procédé à la tribune du Congrès à une critique autrement sérieuse. Elle a indiqué des défauts et des lacunes que les détracteurs du manuel n'avaient pas relevés. Mais elle n'a pas perdu de vue la signification, la valeur et la portée de l'œuvre entière. Surtout elle n'a pas oublié de comparer le manuel aux ouvrages similaires. Bien éloignée de se cantonner avec superbe dans le domaine de la voie lactée théorique, elle a pris pied solidement sur le terrain des réalités. Elle s'est refusée à condamner sans appel une œuvre qui fait honneur à la Fédération et qui s'est avérée un excellent levier de propagande et d'agitation. Nous continuerons donc à défendre la Nouvelle Histoire de France contre les réacteurs, l'administration et les réformistes qui l'ont attaquée.

Au vote, 160 voix adoptèrent notre point de vue, 12 voix seulement se prononcèrent pour une motion purement abstraite déposée par Desvaux et appuyée par la Seine, et 29 pour une motion minoritaire condamnant les J. C.

Sur cette question du Manuel, est-ce que la Fédération s'est montrée en opposition avec les décisions du Congrès de Bordeaux et du IVe Congrès de l'I.S.R.? En quoi, révolutionnaire hier et restant sur la même position, aurait-elle changé et serait-elle devenue subitement réformiste ? N'est-ce pas plutôt certains camarades qui ont changé subitement après la condamnation de cet ouvrage pédagogique par les J. C. ?

Orientation

Il est parfaitement exact que le Congrès de Besançon n'a pas discuté spécialement de l'orientation. Il est non moins exact que la majorité fédérale, se conformant en cela à l'usage qui a prévalu dans nos congrès, s'est refusée à lier systématiquement la question de l'orientation à celle du rapport moral. Mais sous peine de dénaturer les faits, il faut ajouter que la discussion sur le rapport moral prend dans nos Congrès une telle ampleur sociale qu'il est généralement superflu de procéder ensuite à une discussion spéciale sur l'orientation. Tel ne fut pas le cas à Besançon et il n'a pas dépendu de nous qu'une discussion spéciale ait lieu. Nous la désirions ; mais, après le large débat sur les incidents de Quimper, faute de temps, pouvait-elle s'engager sérieusement ? Toutefois, la majorité fédérale, face à la minorité monattiste, a tenu à confirmer son attachement à la C.G.T.U. et à l'I.S.R. « dans leur orientation toujours conforme aux principes de la lutte de classe et de l'internationalisme prolétarien. »

Peut-on dire dans ces conditions que la Fédération de l'Enseignement a cessé d'être révolutionnaire ?

Rééligibilité et permanence

Au cours du Congrès, sur presque toutes les autres questions, de sérieuses divergences apparurent encore entre membres de la majorité fédérale, notamment à propos de la structure de l'organisation.

La proposition du Maine-et-Loire demandait simplement la rééligibilité pour faciliter l'administration de la Fédération. La proposition de la Seine voulait, en plus de cette rééligibilité, un Bureau fédéral centralisé toujours à Paris, avec un secrétaire général obligatoirement permanent. Cette proposition ne pouvait être admise que par les camarades qui ignorent les expériences du passé.

Jamais la Fédération n'a pu compter sur un noyau solide de camarades à Paris, et le Syndicat de la Seine, toutes proportions gardées, est parmi les plus faibles de la Fédération. De plus, il a presque toujours été divisé sur des questions corporatives et idéologiques avec l'ensemble de la province. A deux reprises, en 1908 et en 1919, notre organisation eût été brisée ou étouffée par les Parisiens s'il n'avait pas été possible de transporter son siège en province.

Les statuts actuels permettent au Conseil fédéral, lorsque la question du permanent se posera concrètement, d'investir de cette fonction un camarade dévoué et compétent. La preuve c'est que si Dommanget, à Grenoble, et Aulas, à Besançon, avaient consenti à être permanents, la question était résolue. Point n'est besoin de discuter abstraitement à ce sujet. Au surplus, sans sous-estimer les services que peut rendre un permanent nous ne les surestimons pas non plus. Notre Fédération sans permanent a fait ces années passées un bond d'envergure dans le même temps où d'autres Fédérations unitaires avec un ou plusieurs permanents étaient loin de suivre la même progression.

L' « Ecole Emancipée »

Sur la question de l' « Ecole Emancipée » nous ne sommes pas d'accord non plus. Cogniot, l'un des permanents de l'I. T. E., s'élève contre l'éclectisme de « l'Ecole Emancipée ». Il voudrait faire de notre revue pédagogique une espèce de revue communiste adop-

tant automatiquement une phraséologie incompréhensible pour la masse et qui n'a certes pas favorisé le rayonnement du Bulletin de l'I. T. E. Nous nous opposons très fermement à une telle conception. Faut-il rappeler que l' « Emancipation » est le bulletin officiel de notre Fédération, analogue aux organes mensuels des Fédérations unitaires, mais que l' « Ecole Emancipée » est une revue pédagogique de propagande atteignant une large couche d'instituteurs en dehors de la Fédération.

A l'heure où le S. N. lance sa revue hebdomadaire, entrer dans les vues de Cogniot, ce serait mener l'E. E. à sa perte. Au demeurant, nul ne pourrait contester la valeur révolutionnaire de la revue dans son ensemble et il n'entre pas dans nos vues de modifier son orientation conforme aux décisions de nos Congrès.

Les Groupes de Jeunes

On a voulu nous représenter comme étant hostiles aux jeunes. Rien de plus faux, ainsi que tous leurs Congrès l'ont d'ailleurs proclamé face au S. N. Bien loin d'entraver la nomination de jeunes à des postes dirigeants, la Fédération l'a encouragée. Tous les B. F. ont fait largement participer les jeunes à la gestion fédérale. Chaque fois que des jeunes se mettent au travail dans les syndicats, ils sont poussés, encouragés, sans que toutefois on leur dise pour les flatter : « Vous êtes jeunes, donc vous avez raison *a priori* ». Ils ont été mis en garde amicalement contre la démagogie avec ses formules entraînantes, particulièrement désastreuses sur le plan syndical et aussi contre la propension à faire de leur groupement une troisième organisation syndicale. Les groupes de jeunes se sont constitués, en plein accord avec la Fédération de l'Enseignement, comme groupes d'études au sein des syndicats, et non comme organismes d'action. S'ils changeaient cette structure, ils briseraient du même coup l'unité du syndicalisme universitaire de lutte de classe dont ils se sont affirmés toujours de chauds partisans. Nous ne pourrions l'accepter.

L'I. T. E.

C'est la Fédération de l'Enseignement qui a fondé l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, et le Congrès de Besançon a montré combien nous y sommes attachés. Mais aujourd'hui, — cela doit être dit — l'I. T. E. se livre à des intrusions parfois regrettables dans le domaine de sa section française. Pendant plusieurs années, par sa tactique d'unité à tout prix et ses illusions réformistes sur le S. N., l'I. T. E. a gêné, pour ne pas dire plus, l'action fédérale. Elle va plus loin à cette heure, se mêlant aux luttes locales et, qui pis est, aux luttes de tendances. N'a-t-on pas vu le Comité Exécutif de l'I. T. E. qui vient de siéger à Bruxelles, — passant par-dessus la tête de la section française et en opposition formelle avec la résolution adoptée à Besançon sur les événements de Quimper — infliger un blâme à une organisation locale. Où allons-nous décidément ?

Le souci même de l'avenir de l'I. T. E. devrait inciter ses secrétaires à être plus circonspects et à ne pas jeter le trouble dans l'une de ses sections les plus dévouées.

L'orientation confédérale

On use et on abuse des « larges perspectives » au sein de la C.G.T.U. et du P.C., ce qui souvent fait perdre de vue des événements et des tâches qui, pour être plus prosaïques, n'en ont pas moins leur importance. Nous aussi, nous avons fait l'examen de la situation présente afin d'en dégager des leçons tactiques pour l'avenir. Nous l'avons fait sans scepticisme et aussi sans œillères.

Aggravation des contradictions impérialistes, des menaces de guerre et d'agression à l'égard de l'U. R. S. S., caractère esclavagiste de la rationalisation, rôle de briseurs de grèves et intégration à l'appareil de l'Etat bourgeois des chefs confédérés, fascisme larvé de la Démocratie bourgeoise, accentuation de la répression, caractère bourgeois et contre-révolutionnaire de la social-démocratie, nocivité des illusions démocratiques et du pacifisme bêlant, défense sans réserve de l'U. R. S. S., création d'un syndicalisme révolutionnaire de masses, d'accord. Et là encore nous sommes pleinement sur la plateforme du dernier congrès de l'I. S. R.

Mais il y a une exagération si manifeste qu'elle nuit à la cause en ce qui concerne les affirmations de « radicalisation » et à plus forte raison ce qu'on appelle « l'élan révolutionnaire des masses ». On argue en faveur de cette thèse le grand nombre de grèves sauvages ou spontanées qui ont éclaté depuis le Congrès de Bordeaux, mais il est constant qu'en France, depuis toujours, la moitié environ des grèves émanaient d'ouvriers inorganisés. La proportion fut quelquefois plus forte. A Tourcoing, en 1896, il y eut cinquante grèves déclanchées et menées pour la plupart par les ouvriers inorganisés. Les grandes grèves de Saône-et-Loire en 1898-1900 ont été déclarées par des inorganisés. Dira-t-on qu'alors il y avait un « élan révolutionnaire des masses » ? Quant à l'argumentation qui vise à donner un caractère politique aux grèves du fait de la mise des forces coercitives de l'Etat au service du patronat, on ne saurait s'y arrêter puisqu'il en a toujours été ainsi.

La vérité c'est que les masses, sophistiquées par le poison bourgeois, s'avèrent actuellement incapables de réagir sur un large front de bataille contre une répression et une rationalisation dont elles ne saisissent pas le sens.

Nos organisations révolutionnaires à tout le moins se renforcent-elles ? La capacité d'action du prolétariat parisien s'accroît-elle ? Qui oserait le soutenir ?

Constatation amère n'est pas scepticisme, ni découragement. On doit voir et dire les choses telles qu'elles sont. Il importe d'analyser juste pour travailler bien. Pourquoi les dirigeants de la C.G.T.U., qui savent, ou tout au moins soupçonnent à quel diapason réel sont les masses, donnent-ils une telle interprétation des faits?

Quelle que soit la rigueur de la répression, nous luttons et lutterons avec eux face aux chacals de la bourgeoisie, mais nous avouons ne plus les comprendre sur quelques points. Partisans d'un « syndicalisme de masse », ils veulent à tout prix mettre les syndiqués sous la direction du Parti communiste, ce qui ne peut qu'aboutir à faire le vide dans nos organisations devenues des groupements de secte. On les entend se plaindre du « manque de cadres » et tels les médecins ignorants de Molière, ils ne connaissent que la purge et la saignée quand ils n'empruntent pas à la chirurgie élémentaire : amputons et purgeons. Protagonistes d'une « autocritique, ouverte et permanente », ils traitent de réformistes les syndiqués qui font porter la critique dans un sens et sur des points qu'ils n'avaient pas prévus.

La résolution adoptée au Congrès de Paris et dont l'esprit a été précisé par Losovsky, place la C.G.T.U. dans l'obligation de travailler étroitement « sur tous les terrains » avec le Parti Communiste. Elle affirme que le P. C. dirigera désormais les luttes économiques de classe, du fait qu'elles revêtent un caractère politique. Persuadés de la nécessité impérieuse de la liaison du P. C. et de la C. G. T. U. pour l'instauration de la dictature prolétarienne, nous aurions accepté ces deux points si l'on nous avait persuadés par l'examen des faits que le problème de la conquête du pouvoir se pose immédiatement.

On prétend qu'il n'y a pas de position intermédiaire entre la ligne actuelle de la C. G. T. U. et la ligne du groupe de la « Révolution prolétarienne ». Si cela était, ce serait extrêmement grave pour notre Fédération et pour le prolétariat de ce pays, car il faut se rendre à cette évidence qu'il est impossible d'obtenir du mouvement syndical un conformisme communiste absolu qui aboutirait, en fait, à sa liquidation. Combien était plus réaliste, plus souple et plus solide en même temps, plus favorable au recrutement et à la lutte des masses, plus fidèle aux enseignements de Lénine, la tactique suivie jusqu'ici! La C. G. T. U. arrivait à imprégner d'esprit communiste un mouvement syndical englobant plusieurs centaines de milliers de travailleurs et de plus, elle œuvrait révolutionnairement avec le P. C. Notre Fédération arrivait à progresser numériquement d'une façon très sérieuse tout en se solidarisant à chacun de ses Congrès avec le P. C. La minorité anarcho-réformiste, tant dans la C. G. T. U. que dans la Fédération, restait à peu près stationnaire. Tout le fruit d'un travail intelligent, adroit, est maintenant compromis ou perdu. Il semble du reste que les dirigeants de la C. G. T. U. se soient rendu compte un peu tard qu'ils allaient trop loin ; autrement, l'adjonction qu'ils

ont éprouvé le besoin d'apporter à leur propre résolution et qui contredit le paragraphe précédent ne s'expliquerait point.

Notre position

Et maintenant qu'allons-nous faire ?

Nous sommes des révolutionnaires. Nous considérons le Parti Communiste, malgré ses fautes et ses faiblesses, comme le seul groupement politique révolutionnaire du prolétariat. Beaucoup d'entre nous en sont membres : ils ont contribué à le fonder, ils l'ont servi, le servent encore avec dévouement et dignité sans jamais rien lui demander, sans jamais, quoi qu'on ait pu dire, lui subordonner notre organisation syndicale. Demain, peut-être, ses dirigeants les exclueront-ils en redoublant leurs attaques et même les injures. Ils le défendront néanmoins et le soutiendront dans son action révolutionnaire sans plus aliéner leur esprit critique que par le passé, parce qu'ils veulent bannir en eux toute préoccupation de vain amour-propre personnel, parce qu'ils ont le souci de l'intérêt supérieur du prolétariat.

Nous savons que la situation fédérale est délicate. L'essentiel pour nous, c'est de réduire au strict minimum les répercussions que la nouvelle orientation confédérale ne manquera pas de produire sur notre recrutement et notre influence.

Spirituellement, nous ne nous en laisserons pas imposer par le psittacisme et la vaine démagogie. Quant aux camarades de la Seine qui veulent s'imposer à la tête des organismes fédéraux non par des qualités réelles et une action loyale et persévérante, mais en essayant de discréditer leurs adversaires par des sarcasmes, en dénaturant leurs faits et gestes au risque de désorganiser le mouvement, nous les prévenons que leurs mauvais procédés ne pourraient réussir chez nous. Ils ont tenté sans succès de « liquider » ainsi la minorité de droite ; ils s'attaquent maintenant aux militants de la gauche pour liquider la majorité « centriste et confusionniste » comme ils disent. Ils « liquideraient » aussi bien toute la Fédération elle-même afin de régner sur des ruines, et ils seraient heureux sans doute du résultat atteint dans la certitude d'avoir été « disciplinés », d'avoir suivi « la ligne juste », d'avoir opéré le « redressement » en exécutant aveuglément des mots d'ordre, comme si le fait de démolir une organisation animée, quoi qu'on dise, de l'esprit révolutionnaire, pouvait en quelque manière servir la Révolution.

Et qu'on ne vienne pas dire que nous nous acheminons fatalement vers la minorité de droite, vers le réformisme. Il nous faut souligner ici les désaccords profonds qui nous séparent des camarades Cornec et Thomas... dans notre Fédération et de la Ligue Syndicaliste dans la C. G. T. U.

Ils attaquent sans ménagement la Révolution russe, ils nient parfois les dangers de guerre et arguent des questions de forme pour ne pas participer à des mouvements nécessaires comme celui du 1er août ; ils croient toujours aux possibilités d'unité syndicale avec une C. G. T. domestiquée par le gouvernement et en sont encore aux propositions vaines de front unique à l'adresse des chefs confédérés. Leur phobie du Parti communiste et leur théorie de la stabilisation du capitalisme pour plusieurs décades font qu'ils s'éloignent et éloignent les masses de l'action révolutionnaire. Quels que soient par ailleurs les rapports de courtoisie et les liens de cordialité qui unissent les militants dans la fraternité fédérale, toute assimilation idéologique entre eux et nous n'a donc pas de base sérieuse.

⁂

En terminant, nous demandons aux camarades de réfléchir, de ne pas se laisser abuser par les articles tendancieux qui pourraient paraître sans que nous puissions y répondre dans les organes où ils seraient publiés. Nous leur demandons surtout de ne pas se laisser accaparer durant toute l'année par les querelles de tendances. Notre position ferme leur donne la double assurance que nous ne laisserons pas briser notre organisation syndicale et que nous entendons bien rester, face aux réformistes, les révolutionnaires auxquels ils ont fait confiance jusqu'à présent.

Nous pensons toujours que la lutte contre la bourgeoisie capitaliste est la tâche essentielle de nos syndicats de classe, aussi convions-nous instamment tous nos camarades au travail positif, seul fécond.

ENTRE NOUS

Une fois qu'on est en retard, on l'est bien. Impossible encore d'arriver à l'heure avec ce numéro, impossible pour un tas de raisons.

Impossible aussi de trouver place pour un tas de choses : les rubriques sont encore sacrifiées parce que nous avons voulu donner d'un seul coup la grande étude de Louzon ; pas moyen de parler d'événements importants au point de vue syndical, la grève de 24 heures des Ports et Docks, le mouvement des T. C. R. P., le Congrès du Réseau Etat, etc. Tout cela est remis au prochain numéro. Nous avons voulu donner en entier la déclaration de la majorité de la Fédération Unitaire de l'Enseignement ; cela nous a pris trois grandes pages.

ET LES 1.500 ?

Nous progressons vers les 1.500. Mais avec quelle lenteur ! 13 abonnements nouveaux en 15 jours. Sans vous lasser, nous répétons que c'est là une cadence absolument insuffisante. Sans nous lasser, nous répétons qu'il faut faire un effort pour arriver à la cadence de 3 abonnements nouveaux par jour, de 70 abonnements nouveaux par mois.

Recrutez vous-mêmes des abonnés nouveaux. Demandez-nous des carnets d'abonnements.

Envoyez-nous des adresses de « possibles ». Pour les numéros 85 et 86, nous avons eu 61 adresses, et nous avons obtenu 19 abonnements, soit une proportion de 31 %. C'est un bon résultat. Moins bon est celui des numéros 87-88. Sur 34 « possibles », 8 abonnés, 23 % seulement. Plus nous aurons de bonnes adresses d'abonnés possibles, plus nous aurons d'abonnements nouveaux.

NOTRE SITUATION FINANCIERE

Nous venons de traverser une période de gêne financière. Nous avons dû faire appel au deuxième versement des abonnés de soutien. Nous avons déjà reçu quelques seconds versements qui nous ont permis de sortir de la gêne. Mais ce n'est pas suffisant. Il ne faut pas que cette gêne se reproduise. Il faut que nous assurions sans heurts le courant des dépenses. Pour cela, il est nécessaire que les renouvellements d'abonnements se fassent de façon plus régulière.

Les abonnés dont l'abonnement a pris fin en septembre, et qui n'ont pas encore renouvelé, vont se voir présenter leur quittance par le facteur. Ceux dont l'abonnement a pris fin en octobre ne voudront pas attendre le recouvrement, et ils nous feront parvenir leur renouvellement sans tarder.

Les uns et les autres penseront à grossir la souscription.

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris, 2; *Seine*, 4; *Algérie*, 1; *Gironde*, 1; *Loire*, 2; *Vienne*, 1; *Haute-Vienne*, 1; *Grèce*, 1. — *Total* : 13 *abonnements nouveaux.*

LES SOUSCRIPTIONS

Reçu du 11 au 24 octobre : *Bettendroffer* (*Seine*), 5; *Un copain sympathisant* (*Verviers*), 10; *L. H.* (*Seine-Inférieure*), 1; *M. B.* (*Indre-et-Loire*), 1; *Anonyme* (*Seine-et-Oise*), 5; *Bouveyron* (*Seine*), 10; *Collet* (*Côtes-du-Nord*), 15; *Constantin* (*Jura*), 5; *M. Pommera* (*Paris*), 10; *C. Philippon* (*Cher*), 13; *Gorce* (*Gironde*), 5; *Un normalien de Quimper*, 4.25; *Mougeot* (*Meurthe-et-Moselle*), 3; *A. T.* (*Grèce*), 5; *H. Fulconis* (*Paris*), 10; *Nourmont* (*Seine-Inférieure*), 10; *Castex* (*Paris*), 5; *E. L.* (*Paris*), 10; *Jeanne Loton* (*Seine*), 10; *L. P.* (*Paris*), 2; *Chabrol* (*Paris*) (*omis en août*), 10;. — *Total* : 149 fr. 25.

Le Gérant : M. CHAMBELLAND.
Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME N° 1

Lire et faire circuler :

Maurice CHAMBELLAND

Vers un nouveau Congrès d'Amiens

(Discours au V° Congrès de la C.G.T.U.)

Introduction de Pierre MONATTE

Une brochure de 32 pages ..... 0 fr. 75

Les 100 exemplaires : 60 francs

DISCUSSION ET POLEMIQUE N° 3

IL FAUT LIRE :

Les Problèmes de la Révolution Prolétarienne

PAR FERNAND LORIOT

(Cette étude, qui ouvre la discussion sur des questions trop longtemps laissées dans l'ombre, doit être entre les mains de tous les militants)

Une brochure de 72 pages : 3 francs;

10 exemplaires : 20 francs

« Le mensonge des quarante ans de Paix sociale »

Tel est le titre que la direction de la C. G. T. U. a choisi pour la brochure du discours de Vassart, au Congrès confédéral, en réponse à Chambelland.

Il y a en effet un mensonge des « quarante ans de *paix sociale* » et c'est dans le titre même de la brochure de Vassart qu'on le trouve.

C'est un mensonge de dire que Chambelland a parlé de « quarante ans de *paix sociale* ». La sténographie officielle, publiée dans la brochure « Vers un nouveau Congrès d'Amiens », prouve qu'à aucun moment Chambelland n'a parlé de *paix sociale*, mais qu'il a seulement parlé de *paix* tout court.

Les « quarante ans de *paix sociale* » n'existent que dans l'imagination des dirigeants de la C.G.T.U. et pour les besoins de leur cause.

Pour contrebattre leur déformation systématique des interventions minoritaires devant le Congrès, pour rétablir la vérité parmi les syndiqués unitaires et la classe ouvrière, il importe que nos camarades assurent une large diffusion à la brochure de Chambelland « Vers un nouveau Congrès d'Amiens ».

Déjà, 4.000 exemplaires de cette brochure sont partis, et la Librairie du Travail va faire procéder à un second tirage.

Néanmoins, de nombreux camarades n'ont pas encore commandé les brochures qu'il leur serait facile de diffuser, soit dans leur corporation, soit dans leur localité. Nous leur rappelons les prix auxquels la brochure « Vers un nouveau Congrès d'Amiens » peut leur être cédée par quantités :

10 exemplaires	.....	7 francs
25 —	.....	17 —
50 —	.....	32 —
100 —	.....	60 —

Pour répondre au mensonge intéressé des « quarante ans de paix sociale » diffusez largement notre brochure de propagande « Vers un nouveau Congrès d'Amiens ».

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

Dernières Nouveautés

LITTERATURE

Ivan TOURGUÉNIEV. — **Récits d'un chasseur** (Payot) ..... 30 fr.
Georges DUHAMEL. — **Le Club des Lyonnais** (Mercure de France) ..... 12 fr.
Ernst GLAESER. — **Classe 22** (Attinger) ..... 15 fr.
Ernst JOHANNSEN. — **Quatre de l'Infanterie** (Epi) ..... 12 fr.

QUESTIONS SOCIALES

XXX. — **Le réveil national de la Chine** (Presses Universitaires) ..... 15 fr.
Romain ROLLAND. — **La vie de Ramakrishna,** Essai sur la mystique et l'action de l'Inde vivante (Stock) ..... 12 fr.
Fernand CORCOS. — **L'Amérique... un Paradis ?** (Montaigne) ..... 10 fr
J. de GRUYTER. — **Mac Donald et le Labour Party** (L'Eglantine) ..... 15 fr.
Barthélemy RAYNAUD. — **Le contrat collectif à l'étranger** (Rousseau) ..... 25 fr.
Roger FRANCQ. — **L'économie rationnelle** (N. R. F.) ..... 12 fr.
Jeanne DUPRAT. — **Proudhon, sociologue et moraliste** (Alcan) ..... 30 fr.
Paul COLIN. — **Des Conseils de Prudhommes** (Juris-classeurs) ..... 25 fr.

Les Editions de la Librairie du Travail

Un livre que chaque militant doit lire

LISSAGARAY

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE 1871

Nouvelle édition, revue et préfacée par Amédée DUNOIS

Un volume in-16 jésus de 612 pages. . . . . **25 francs**